

POWERED
BY TRUST

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

Au 30/06/2022

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2022 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés de Safran et celle du compte de résultat ajusté pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

SOMMAIRE

Préambule	3
Compte de résultat consolidé semestriel ajusté comparatif et information sectorielle.....	6
Comptes consolidés semestriels condensés du Groupe	11
Compte de résultat semestriel consolidé.....	12
Etat du résultat global consolidé	13
Bilan consolidé.....	15
Variation des capitaux propres consolidés	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe.....	18
Note 1 - Situation au regard de la crise russo-ukrainienne	19
Note 2 - Principes et méthodes comptables	21
Note 3 - Principales sources d'estimations.....	23
Note 4 - Evolution du périmètre.....	27
Note 5 - Information sectorielle	28
Note 6 - Chiffre d'affaires	30
Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel.....	31
Note 8 - Résultat financier.....	34
Note 9 - Impôt sur le résultat.....	35
Note 10 - Résultat par action.....	35
Note 11 - Ecart d'acquisition.....	36
Note 12 - Immobilisations incorporelles.....	38
Note 13 - Immobilisations corporelles.....	39
Note 14 - Locations	40
Note 15 - Actifs financiers courants et non courants.....	41
Note 16 - Participations comptabilisées par mise en équivalence	42
Note 17 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	44
Note 18 - Capitaux propres consolidés.....	45
Note 19 - Provisions.....	49
Note 20 - Dettes soumises à des conditions particulières.....	50
Note 21 - Passifs financiers portant intérêts	51
Note 22 - Autres passifs financiers courants et non courants	56
Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés	56
Note 24 - Parties liées.....	61
Note 25 - Engagements hors bilan et passifs éventuels	62
Note 26 - Litiges.....	64
Note 27 - Evénements postérieurs à la date de clôture	65

Préambule

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que Safran :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 de Sagem SA et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés ;
- inscrit, depuis le 1^{er} juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IFRS 9 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. Note 3.f du document d'enregistrement universel 2021).

En conséquence, le compte de résultat consolidé du Groupe est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. A compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter :
 - les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels et corporels, reconnus ou réévalués lors de la transaction, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe et les effets de revalorisation des stocks, ainsi que
 - le produit de réévaluation d'une participation antérieurement détenue dans une activité en cas d'acquisition par étapes ou d'apport à une co-entreprise ;
- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
 - ainsi, le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
 - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures est neutralisée.

Les variations d'impôts différés résultant de ces éléments sont aussi ajustées.

TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU COMPTE DE RESULTAT AJUSTE

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat sur le premier semestre 2022 est présentée ci-dessous :

	Données consolidées 30.06.2022	Couvertures de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2022
		Revalorisation du chiffre d'affaires (1)	Différés des résultats sur couvertures (2)	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma (3)	Effet des autres regroupements d'entreprises (4)	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires	8 675	(115)	-	-	-	8 560
Autres produits et charges opérationnels courants	(7 723)	3	3	19	157	(7 541)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	16	-	-	-	12	28
Résultat opérationnel courant	968	(112)	3	19	169	1 047
Autres produits et charges opérationnels non courants	(92)	-	-	-	-	(92)
Résultat opérationnel	876	(112)	3	19	169	955
Coût de la dette nette	(38)	-	-	-	-	(38)
Résultat financier lié au change	(5 828)	112	5 601	-	-	(115)
Autres produits et charges financiers	(40)	-	-	-	-	(40)
Résultat financier	(5 906)	112	5 601	-	-	(193)
Produit (charge) d'impôts	1 283	-	(1 447)	(5)	(42)	(211)
Résultat net	(3 747)	-	4 157	14	127	551
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(15)	-	-	-	-	(15)
Résultat net part du Groupe	(3 762)	-	4 157	14	127	536

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour 5 601 M€ hors impôts, et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour 3 M€ au 30 juin 2022.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem SA/Snecma.

(4) Annulation des effets de revalorisation des actifs lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace pour 139 M€ hors impôts différés et annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Il est rappelé que les états financiers consolidés semestriels condensés font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes, y compris les agrégats « chiffre d'affaires » et « résultat opérationnel » fournis en données ajustées dans la Note 5 « Information sectorielle ».

Les données financières ajustées, autres que celles fournies dans la Note 5 « Information sectorielle », font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Sur le premier semestre 2021 l'incidence de ces ajustements était la suivante :

	Données consolidées 30.06.2021	Couvertures de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2021
		Revalorisation du chiffre d'affaires (1)	Différés des résultats sur couvertures (2)	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma (3)	Effet des autres regroupements d'entreprises (4)	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires	6 769	107	-	-	-	6 876
Autres produits et charges opérationnels courants	(6 454)	6	(2)	20	162	(6 268)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	36	-	-	-	15	51
Résultat opérationnel courant	351	113	(2)	20	177	659
Autres produits et charges opérationnels non courants	(195)	-	-	-	-	(195)
Résultat opérationnel	156	113	(2)	20	177	464
Coût de la dette nette	(51)	-	-	-	-	(51)
Résultat financier lié au change	860	(113)	(775)	-	-	(28)
Autres produits et charges financiers	(5)	-	-	-	-	(5)
Résultat financier	804	(113)	(775)	-	-	(84)
Produit (charge) d'impôts	(273)	-	221	(6)	(42)	(100)
Résultat net	687	-	(556)	14	135	280
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(13)	-	2	-	-	(11)
Résultat net part du Groupe	674	-	(554)	14	135	269

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour (775) M€ hors impôts, et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour (2) M€ au 30 juin 2021.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem SA/Snecma.

(4) Annulation des effets de revalorisation des actifs lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace pour 145 M€ hors impôts différés et annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Compte de résultat consolidé semestriel ajusté comparatif et information sectorielle

Compte de résultat semestriel ajusté

	30.06.2021	30.06.2022
	Données ajustées	Données ajustées
<i>(en millions d'euros)</i>		
Chiffre d'affaires	6 876	8 560
Autres produits	166	210
Produits des activités ordinaires	7 042	8 770
Production stockée	34	830
Production immobilisée	155	169
Consommations de l'exercice	(3 645)	(5 241)
Frais de personnel	(2 494)	(2 869)
Impôts et taxes	(151)	(160)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(477)	(443)
Dépréciations d'actifs	30	(90)
Autres produits et charges opérationnels courants	114	53
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	51	28
Résultat opérationnel courant	659	1 047
Autres produits et charges opérationnels non courants	(195)	(92)
Résultat opérationnel	464	955
Coût de la dette nette	(51)	(38)
Résultat financier lié au change	(28)	(115)
Autres produits et charges financiers	(5)	(40)
Résultat financier	(84)	(193)
Résultat avant impôts	380	762
Produit (charge) d'impôts	(100)	(211)
Résultat de la période	280	551
Attribuable :		
aux propriétaires de la société mère	269	536
aux participations ne donnant pas le contrôle	11	15
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0,63	1,26
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	0,61	1,22

Information sectorielle

Les secteurs opérationnels et les agrégats présentés sont définis en Note 5.

Au 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion aéronautique et spatiale	Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	4 176	3 506	870	8 552	8	8 560	115	-	8 675
Résultat opérationnel courant	723	411	(82)	1 052	(5)	1 047	109	(188)	968
Autres produits et charges opérationnels non courants	(129)	42	(4)	(91)	(1)	(92)	-	-	(92)
Résultat opérationnel	594	453	(86)	961	(6)	955	109	(188)	876
Cash-flow libre	1 265	270	(219)	1 316	349	1 665	-	-	1 665

Au 30 juin 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion aéronautique et spatiale	Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	3 249	2 972	646	6 867	9	6 876	(107)	-	6 769
Résultat opérationnel courant	504	270	(110)	664	(5)	659	(111)	(197)	351
Autres produits et charges opérationnels non courants	(133)	(59)	(1)	(193)	(2)	(195)	-	-	(195)
Résultat opérationnel	371	211	(111)	471	(7)	464	(111)	(197)	156
Cash-flow libre	591	320	(117)	794	(93)	701	-	-	701

Chiffre d'affaires en données ajustées

(en millions d'euros)	30.06.2021	30.06.2022
Propulsion aéronautique et spatiale		
Première monte, produits et prestations associés	1 239	1 421
Services	1 954	2 669
Ventes d'études	45	53
Autres	11	33
sous total	3 249	4 176
Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems		
Première monte, produits et prestations associés	1 820	1 996
Services	992	1 332
Ventes d'études	140	125
Autres	20	53
sous total	2 972	3 506
Aircraft Interiors		
Première monte, produits et prestations associés	458	606
Services	176	257
Ventes d'études	12	7
Autres	-	-
sous total	646	870
 Holding et autres		
Ventes d'études et autres	9	8
sous total	9	8
Total	6 876	8 560

Information par zone géographique

Au 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	1 935	1 627	3 247	972	779	8 560	115	8 675
en %	23%	19%	38%	12%	9%			

Au 30 juin 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	1 521	1 462	2 297	1 213	383	6 876	(107)	6 769
en %	22%	21%	33%	18%	6%			

Comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

Compte de résultat semestriel consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30.06.2021	30.06.2022
Chiffre d'affaires	6	6 769	8 675
Autres produits	7	166	210
Produits des activités ordinaires		6 935	8 885
Production stockée		34	830
Production immobilisée		155	169
Consommations de l'exercice	7	(3 649)	(5 242)
Frais de personnel	7	(2 496)	(2 871)
Impôts et taxes		(151)	(160)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	7	(659)	(622)
Dépréciations d'actifs	7	31	(90)
Autres produits et charges opérationnels courants	7	115	53
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	16	36	16
Résultat opérationnel courant		351	968
Autres produits et charges opérationnels non courants	7	(195)	(92)
Résultat opérationnel		156	876
Coût de la dette nette		(51)	(38)
Résultat financier lié au change		860	(5 828)
Autres charges et produits financiers		(5)	(40)
Résultat financier	8	804	(5 906)
Résultat avant impôts		960	(5 030)
Produit (charge) d'impôts	9	(273)	1 283
Résultat de la période		687	(3 747)
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère		674	(3 762)
aux participations ne donnant pas le contrôle		13	15
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	10		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		1,58	(8,81)
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		1,53	(8,81)

Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30.06.2021	30.06.2022
Résultat net de la période		687	(3 747)
Autres éléments du résultat global			
Eléments recyclables en résultat net		200	541
Ecart de conversion		187	479
Réévaluation des instruments de couverture		(1)	13
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global		(1)	(5)
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	16	15	54
Eléments non recyclables en résultat net		69	199
Ecart actuariel sur engagements retraites et assimilés		91	214
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		(22)	(54)
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)		-	39
Total des autres éléments du résultat global		269	740
Total du résultat global pour la période		956	(3 007)
Attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère		939	(3 031)
- aux participations ne donnant pas le contrôle		17	24

Au 30 juin 2022, les autres éléments du résultat global relatifs aux écarts de conversion comprennent :

- un montant de 477 millions d'euros (187 millions d'euros au 30 juin 2021) correspondant aux écarts de conversion de la période sur sociétés étrangères ;
- un montant de 2 millions d'euros (nul au 30 juin 2021) correspondant aux écarts de conversion de la période sur des financements pérennes accordés à des filiales étrangères. Ces financements sont qualifiés d'investissements nets à l'étranger et traités en application des dispositions prévues, à ce titre, par la norme IAS 21.

Au 30 juin 2022, les autres éléments du résultat global relatifs à la réévaluation des instruments de couverture correspondent à la variation de juste valeur de deux instruments de couverture de flux de trésorerie futurs d'intérêts des billets non garantis de premier rang à compter de la fin du premier trimestre 2019 pour le premier et à compter de juillet 2020 pour le second pour un montant de 13 millions d'euros ((1) million d'euros au 30 juin 2021). Le solde de la réserve de couverture de flux de trésorerie futurs en cours est de 11 millions d'euros (Cf. Variation des capitaux propres consolidés).

Les autres éléments du résultat global relatifs aux sociétés mises en équivalence (nets d'impôt) comprennent (cf. Note 16 - Participations comptabilisées par mise en équivalence) :

- un montant de 54 millions d'euros correspondant aux écarts de change de la période sur les co-entreprises étrangères (18 millions d'euros au 30 juin 2021) ;
- un montant nul relatif aux couvertures de flux de trésorerie des co-entreprises ((3) millions d'euros au 30 juin 2021).

Conformément à IAS 19 révisée, les variations d'écarts actuariels sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur en résultat.

Les taux d'actualisation retenus pour l'évaluation des engagements de retraite sont obtenus par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Ainsi le Groupe se réfère à l'indice Iboxx. Les principales hypothèses de taux d'actualisation retenues pour le calcul des engagements de retraite ont été mises à jour comme suit :

	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022
Zone Euro	0,50%	0,90%	1,00%	3,30%
Royaume-Uni	1,45%	2,00%	1,90%	3,80%

Par ailleurs, l'hypothèse de taux d'inflation retenue sur le Royaume-Uni s'établit comme suit :

	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022
Taux d'inflation au Royaume-Uni	2,80%	3,15%	3,35%	3,35%

Bilan consolidé

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2021	30.06.2022
Ecarts d'acquisition	11	5 068	5 124
Immobilisations incorporelles	12	8 382	8 170
Immobilisations corporelles	13	3 937	3 970
Droits d'utilisation	14	606	588
Actifs financiers non courants	15	688	746
Participations comptabilisées par mise en équivalence	16	1 969	1 992
Dérivés actifs non courants	23	23	6
Impôts différés actifs		449	1 887
Autres actifs financiers non courants		11	9
Actifs non courants		21 133	22 492
Actifs financiers courants	15	104	530
Dérivés actifs courants	23	705	570
Stocks et en cours de production		5 063	6 050
Coûts des contrats		552	616
Créances clients et autres débiteurs		6 504	6 954
Actifs sur contrat		1 853	1 896
Actifs d'impôts exigibles		555	235
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	5 247	6 208
Actifs courants		20 583	23 059
Total actif		41 716	45 551
PASSIF <i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2021	30.06.2022
Capital émis	18	85	85
Réserves	18	12 713	13 283
Résultat de l'exercice		43	(3 762)
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		12 841	9 606
Intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		429	440
Capitaux propres		13 270	10 046
Provisions	19	1 798	1 790
Dettes soumises à des conditions particulières	20	327	325
Passifs financiers non courants portant intérêts	21	5 094	5 434
Dérivés passifs non courants	23	8	6
Impôts différés passifs		1 275	1 257
Autres passifs financiers non courants	22	116	75
Passifs non courants		8 618	8 887
Provisions	19	1 058	949
Passifs financiers courants portant intérêts	21	1 720	1 193
Fournisseurs et autres créditeurs		4 950	5 973
Passifs sur contrat		10 141	11 151
Passifs d'impôts exigibles		109	106
Dérivés passifs courants	23	1 788	7 145
Autres passifs financiers courants	22	62	101
Passifs courants		19 828	26 618
Total passif		41 716	45 551

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'autocontrôle	Réévaluation des instruments de couverture	Ecart de conversion	Autres réserves	Ecart actuariels sur engagements de retraite	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>(en millions d'euros)</i>												
01.01.2021	85	4 688	(36)	(13)	(158)	7 735	(571)	352	307	12 389	401	12 790
Résultat global de la période	-	-	-	(1)	202	(3)	89	674	(22) (a)	939	17	956
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(77)	-	-	-	-	-	-	(77)	-	(77)
Dividendes	-	-	-	-	-	(183)	-	-	-	(183)	(5)	(188)
OCEANE 2021-2028	-	-	-	-	-	29	-	-	-	29	-	29
Rachat OCEANE 2023	-	-	-	-	-	(50)	-	-	-	(50)	-	(50)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	352	-	(352)	31	31	-	31
30.06.2021	85	4 688	(113)	(14)	44	7 880	(482)	674	316	13 078	413	13 491
Résultat global de la période	-	-	-	12	297	(3)	81	(631)	(25) (a)	(269)	17	(252)
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	63	-	-	(42)	-	-	-	21	-	21
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OCEANE 2021-2028	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat OCEANE 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11	(1)	10
31.12.2021	85	4 688	(50)	(2)	341	7 835	(401)	43	302	12 841	429	13 270
Résultat global de la période	-	-	-	13	529	-	262	(3 762)	(73) (a)	(3 031)	24	(3 007)
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	9	-	-	(10)	-	-	-	(1)	-	(1)
Dividendes	-	-	-	-	-	(213)	-	-	-	(213)	(12)	(225)
OCEANE 2021-2028	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat OCEANE 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	43	-	(43)	10	10	(1)	9
30.06.2022	85	4 688	(41)	11	870	7 655	(139)	(3 762)	239	9 606	440	10 046

(a) Le résultat global 2022 (propriétaire de la mère) de (73) M€ se décompose en un effet d'impôt sur les écarts actuariels de (68) M€ et un effet d'impôt sur les écarts de change de (5) M€ (en 2021 ces effets représentaient respectivement (21) M€ et (1) M€)

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	30.06.2021	30.06.2022
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		674	(3 762)
Amortissements, dépréciations et provisions (1)		698	922
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	16	114	64
Variation de juste valeur des dérivés de change et de taux d'intérêt (2)	23	(734)	5 477
Résultat de cession d'éléments d'actifs		(22)	(51)
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle		13	15
Autres (3)		(10)	(1 019)
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement		733	1 646
Variation nette des stocks et en-cours de production		(15)	(1 014)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation		577	680
Variation des coûts des contrats		(28)	(61)
Variations des actifs et passifs sur contrat		(324)	930
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs		87	(109)
Variation du besoin en fonds de roulement		297	426
TOTAL I		1 030	2 072
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Capitalisation des frais de R&D (4)	12	(136)	(135)
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles (5)		(10)	(29)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles (6)		(183)	(243)
Décaissements nets sur acquisitions de titres ou d'activités		(10)	(7)
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités		74	13
Encaissements / décaissements nets sur titres de participations et prêts (7)		(210)	(206)
Autres variations		-	-
TOTAL II		(475)	(607)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Variation de capital - propriétaires de la société mère		-	-
Variation de capital - participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	18.b	(77)	(4)
Remboursement d'emprunts (8)	21	(1 293)	(539)
Nouveaux emprunts (9)	21	2 151	514
Variation des avances remboursables	20	(8)	(17)
Variation des financements court terme	21	(1 005)	(249)
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18.e	(183)	(213)
Dividendes versés - participations ne donnant pas le contrôle		(5)	(12)
TOTAL III		(420)	(520)
Incidence des variations de taux de change		45	16
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV	180	961
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		3 747	5 247
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	17	3 927	6 208
Variation de trésorerie		180	961

(1) Dont au 30 juin 2022 : 681 M€ d'amortissements (677 M€ au 30 juin 2021), 227 M€ de dépréciations (29 M€ au 30 juin 2021) et 14 M€ de provisions ((8) M€ au 30 juin 2021).

(2) Dont au 30 juin 2022 : (5 492) M€ au titre de dérivés de change ((732) M€ au 30 juin 2021) (cf. Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés).

(3) Dont au 30 juin 2022 : annulation d'un produit d'impôts différés sur variation de juste valeur des dérivés de change (1 447) M€ (221 M€ au 30 juin 2021), annulation de la charge d'impôts 164 M€ (52 M€ au 30 juin 2021), impôts payés 206 M€ ((110) M€ d'impôts payés au 30 juin 2021), intérêts versés (48) M€ ((50) M€ au 30 juin 2021), intérêts reçus 3 M€ (7 M€ au 30 juin 2021).

(4) Dont au 30 juin 2022 (3) M€ d'intérêts capitalisés ((3) M€ au 30 juin 2021).

(5) Dont au 30 juin 2022 : (32) M€ d'acquisitions d'immobilisations incorporelles ((121) M€ au 30 juin 2021), 2 M€ de produit de cession (9 M€ de produit de cession au 30 juin 2021) et 4 M€ de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations (108 M€ au 30 juin 2021) et (3) M€ de variation de créances sur cessions d'immobilisations ((6) M€ au 30 juin 2021).

(6) Dont au 30 juin 2022 : (263) M€ d'acquisitions d'immobilisations corporelles ((193) M€ au 30 juin 2021), (6) M€ de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations ((7) M€ au 30 juin 2021) et 22 M€ de produits de cession (17 M€ au 30 juin 2021) et 4 M€ de variation de créances sur cessions d'immobilisations (0 M€ au 30 juin 2021).

(7) Dont au 30 juin 2022 : 200 M€ de placement ne répondant pas au critère de trésorerie et équivalent de trésorerie (200 M€ au 30 juin 2021).

(8) Dont au 30 juin 2022 : (470) M€ au titre du remboursement de l'USPP tranche 2.

(9) Dont au 30 juin 2022 : 500 M€ au titre du tirage du prêt BEI.

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

La société Safran (2, Bd du Général Martial-Valin - 75724 Paris cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de la société Safran et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les comptes consolidés semestriels condensés et les notes annexes sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2022 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés 2022.

Note 1 - Situation au regard de la crise russo-ukrainienne

Depuis le début du conflit en Ukraine, le 24 février 2022, Safran a activé une cellule de crise au niveau Groupe afin de suivre l'évolution de la situation, d'anticiper et de traiter les conséquences sur ses activités, ses clients, partenaires et fournisseurs et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs.

Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, Safran a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie et a arrêté l'activité de ses co-entreprises industrielles en Russie et avec ses partenaires russes.

Les activités commerciales les plus impactées sont les suivantes :

- La fourniture de moteurs, d'équipements et de services d'après-vente pour le programme régional Sukhoi SuperJet100, pour le programme MC21 et pour les programmes hélicoptères Kamov 62 et Kamov 226 ;
- Les activités de services pour les moteurs CFM équipant environ 500 avions A320 et Boeing 737 opérés par les compagnies aériennes russes ;
- Les lancements Soyouz opérés par Arianespace et Starsem ;
- Les moteurs de location installés sur des avions en Russie ou montés sur des avions russes.

La suspension de toutes les exportations commerciales (produits et services) vers la Russie et de l'ensemble des opérations dans ce pays représente une perte d'activité d'environ 2 % du chiffre d'affaires.

1. ACTIFS ET PASSIFS

A- ECART D'ACQUISITION

Safran a effectué au 30 juin 2022 une revue de ses UGTs et a réalisé un test de dépréciation sur celles présentant un indice de perte de valeur et dont les écarts entre la valeur comptable de leurs actifs et leur valeur recouvrable sont les plus faibles.

La méthodologie et les résultats sont précisés en Note 11 - Ecart d'acquisition.

B- AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le Groupe a conduit une analyse sur ses autres actifs incorporels (frais de développements, programmes).

Comme à chaque semestre, un test de dépréciation a été mené sur les actifs programmes qui peuvent présenter un indice de perte de valeur.

Ces tests de dépréciation ont été réalisés sur la base de prévisions actualisées des meilleures informations disponibles à date.

Le conflit russo-ukrainien a amené Safran à déprécier certains actifs incorporels pour (68) M€.

Le résultat et la méthodologie sont présentés à la Note 12 - Immobilisations incorporelles.

C- PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Safran est exposé indirectement au titre de :

- Son partenariat dans la JV ArianeGroup. Arianespace a versé et reçu des acomptes au titre du programme Soyouz pour lequel Roscosmos a pris la décision de suspendre les lancements des fusées opérés par Arianespace. Des négociations avec les clients sont en cours au titre des acomptes reçus;
- Son partenariat dans Shannon Engine Support avec AerCap. Des moteurs de location CFM56 et LEAP sont bloqués en Russie. Safran a comptabilisé au 30 juin 2022 en résultat opérationnel courant une dépréciation d'actifs pour un montant de (22) M€.

D- AUTRES PARTICIPATIONS

Safran a conduit une revue de ses autres participations dans des sociétés portant des activités en Russie et a comptabilisé en résultat financier :

- Une dépréciation de titres de participations pour (34) M€ ;
- Une dépréciation des prêts rattachés à ces participations pour (14) M€.

E- STOCKS

Safran a procédé à une analyse de son exposition à des programmes russes qui a conduit à constater une dépréciation de stocks pour (17) M€.

F- CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Il a été apporté une attention particulière aux compagnies aériennes russes.

Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire, ...) ont été provisionnés au cas par cas.

Au 30 juin 2022, l'impact est non significatif.

2 -PRESENTATION DES IMPACTS DE LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Les impacts de la crise russo-ukrainienne sur l'activité du Groupe affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan.

Le résultat non courant mentionné dans la Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel inclut essentiellement les pertes de valeur y compris pour les sociétés mises en équivalence, les plus ou moins-values de cessions d'activité, les coûts de transaction et les coûts de restructuration, sans changement par rapport aux exercices précédents.

Note 2 - Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes consolidés condensés par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'IASB c'est à dire, les IFRS, les International Accounting Standards ("IAS") et les interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee ("IFRIC") ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretations Committee ("SIC").

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2022 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et avec toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour l'établissement des comptes consolidés condensés au 30 juin 2022, le Groupe a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables que dans ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (Cf. § 3.1. Note 3 du document d'enregistrement universel 2021), à l'exception des spécificités requises par la norme IAS 34 (utilisation de taux annuels projetés, corrigés des principales différences permanentes, pour le calcul de l'impôt du Groupe) et des changements suivants :

Evolution des principes et méthodes comptables

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués à compter du 1er janvier 2022 :

- Amendements d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » - Produits générés de la vente d'actifs avant la fin de la période d'utilisation prévue
- Amendements d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » - Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire
- Améliorations des IFRS publiées en mai 2020 (cycle 2018-2020)
- Amendements d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » - Référence au cadre conceptuel

Les textes applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2022 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1er janvier 2022 :

Néant.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants
- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » - Practice Statement 2 – Disclosure of Accounting Policies
- Amendements d'IAS 8 « Définition des estimations comptables »
- Amendements d'IAS 12 « Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction »
- Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » et d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » - Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence
- IFRS 17 « Contrats d'assurance » et amendements

Les amendements d'IAS 1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants, d'IAS 12 et d'IAS28/IFRS 10 n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait. Les autres ne sont pas appliqués de manière anticipée par le Groupe.

Note 3 - Principales sources d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites ci-dessus, implique que la Direction du Groupe procède à certaines estimations et retienne des hypothèses qui affectent la valorisation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Les hypothèses utilisées sont différenciées selon les activités du Groupe et sont considérées comme réalistes et raisonnables. Les estimations induites sont fondées sur l'expérience passée du Groupe et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture ainsi que les informations, notamment contractuelles et commerciales, disponibles à la date de préparation des états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Elles prennent en compte les effets identifiés à date de la crise sanitaire et du conflit russo-ukrainien.

Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, notamment dans le cadre de l'évolution de l'environnement économique mondial et de l'environnement propre aux secteurs d'activité du Groupe, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. En pareil cas, les hypothèses et le cas échéant les montants comptables des éléments d'actif et de passif concernés sont ajustés en conséquence.

Par ailleurs, les études de sensibilité réalisées par le Groupe en faisant évoluer les hypothèses utilisées sur les principales sources d'estimation permettent d'analyser les effets liés à la volatilité et au manque de visibilité de l'environnement économique global, notamment dans certains secteurs d'activité du Groupe. Ces analyses sont revues régulièrement par la Direction.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

a) Estimations liées aux programmes et contrats

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au titre des programmes et contrats (business plan). Le montant total des flux de trésorerie attendus au titre d'un programme ou contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce programme ou contrat.

Les hypothèses utilisées et les estimations induites liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles ainsi que des impacts de la stratégie climat afférents à chacun des programmes et contrats étudiés.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes et de cadences associées aux produits vendus, aux hypothèses de prix de vente et de coûts de production associés, intégrant des hypothèses d'inflation. Ces estimations sont également soumises à des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi qu'à des aléas et risques contractuels normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles. Elles sont soumises, dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation propre retenu pour chaque programme et contrat.

Les hypothèses volumes du Groupe sont élaborées en interne pour chaque segment sur lequel les sociétés du Groupe sont présentes : aviation commerciale, aviation d'affaires, aviation militaire, hélicoptères, autres. Ces hypothèses s'appuient sur des sources disponibles (programmes, commandes, ...) pour la vision court terme et sur des sources externes (publications, communications

avionneurs, communications IATA, études de marché, ...) pour la vision moyen et long terme. Régulièrement mises à jour, notamment sur la partie court terme pour tenir compte des évolutions programmes, elles font l'objet d'une validation par la Direction au moins une fois par an sur l'ensemble de l'horizon à moyen et long terme.

Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisées ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

- **dépréciation des actifs immobilisés** : les écarts d'acquisition ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué en Note 3.m du § 3.1 du document d'enregistrement universel 2021. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie.

- **capitalisation des frais de développement** : les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées dans la Note 3.j du § 3.1 du document d'enregistrement universel 2021. La détermination des avantages économiques futurs, critère nécessaire et fondamental à l'activation des frais d'un projet, est réalisée sur la base des prévisions de flux futurs de trésorerie. Le Groupe a également recours à des estimations afin de déterminer la durée d'utilité de ces projets.

- **marges à terminaison sur les contrats à l'avancement** : le Groupe comptabilise ces contrats au moyen de la méthode de l'avancement par les coûts, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution du contrat, évaluée sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations du Groupe est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison ou conduit préalablement à déprécier les coûts d'exécution des contrats s'il en existe pour ensuite comptabiliser une provision pour pertes à terminaison pour le solde résiduel de la perte.

- **rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires** : les hypothèses de volume de livraisons sont utilisées dans certains contrats pour cadencer la reconnaissance du chiffre d'affaires. Elles influent donc sur le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires.

- **contreparties variables** : le prix de transaction peut être composé à la fois d'un montant fixe et d'une contrepartie variable, cette dernière pouvant notamment dépendre d'hypothèses de volumes qu'il conviendra d'estimer.

- **pertes sur engagements de livraisons** : des contrats ou des ensembles contractuels de vente de biens peuvent se révéler déficitaires. Pour tous les contrats ou ensembles contractuels, le Groupe procède à l'estimation du volume des biens à livrer ainsi qu'à l'estimation des activités de services et rechanges directement associées à ces livraisons de biens, ces activités pouvant être contractualisées ou hautement probables. Si cet ensemble se révèle déficitaire, et donc qu'une perte est probable, une provision pour pertes sur engagements de livraisons est constituée. Elle fait appel à des estimations, notamment sur le volume de biens à produire et livrer au titre des contrats ou des ensembles contractuels, sur le volume d'activités de services et rechanges directement associées à la livraison de ces biens, sur les coûts de production prévisionnels et sur les avantages économiques attendus en contrepartie.

- **avances remboursables** : les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part d'organismes publics sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Elles sont donc issues des business plan préparés par les directions opérationnelles.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les principales hypothèses retenues, intègrent des aléas, font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la Direction.

b) Provisions

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la Direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

L'estimation des provisions relatives aux engagements contractuels du Groupe sur les délais et les spécifications techniques, au titre de la phase de développement des produits, tient compte de l'état d'avancement des développements du Groupe dans le contexte général de chaque programme, en particulier au regard des changements de spécifications intervenus au cours de la phase de développement. Elle tient compte également des plafonds de responsabilité définis contractuellement.

Les provisions pour restructuration sont évaluées en tenant compte de la meilleure estimation des coûts à la date de clôture.

Les provisions contractuelles relatives aux garanties de fonctionnement émises par le Groupe tiennent compte de paramètres tels que la fréquence et le coût estimé des réparations. L'appréciation de la valeur de ces obligations peut être fondée sur une évaluation statistique.

Par ailleurs, l'estimation des provisions relatives aux garanties financières accordées par le Groupe est basée sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, sur le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés.

c) Engagements de retraites et prestations assimilées

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. A la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

Cependant, dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, notamment concernant le taux d'actualisation retenu, il pourrait en résulter une modification substantielle des passifs présentés au bilan, relatifs à ces engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi, et des capitaux propres.

d) Créances clients, actifs sur contrats et autres créances

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation en complément de la dépréciation pour pertes attendues qui elle, est estimée globalement pour l'ensemble des clients à l'exception des clients majeurs peu risqués et des créances étatiques.

Par ailleurs, le caractère particulier des créances sur des entités bénéficiant de la garantie d'un Etat est pris en compte dans l'appréciation, au cas par cas, du risque de non recouvrement et donc dans l'estimation du montant de la dépréciation éventuelle.

e) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur.

L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels (recours au prix de marché), d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer tels que par exemple les actifs incorporels ou les passifs éventuels. Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

f) Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la Note 26 - Litiges.

La Direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à l'estimation du risque et à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

Note 4 - Evolution du périmètre

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2022

- Cession des activités Safran Arresting System (systèmes d'arrêt d'urgence au sol pour avions militaires)

Le 21 janvier 2022, Safran a signé avec Curtiss-Wright un accord de cession des actifs de ses activités systèmes d'arrêt d'urgence au sol pour avions militaires en France et aux Etats-Unis. L'opération a été soumise aux autorisations réglementaires usuelles et la cession effective est intervenue le 30 juin 2022.

- Cession de la société Pioneer Aerospace Corporation

Le 15 avril 2022, Safran a cédé sa filiale Pioneer Aerospace Corporation, positionnée sur le marché aéronautique pour les systèmes de contrôle de sécurité, de plateforme de largage et de lancement de parachutes.

Ces deux cessions représentent une plus-value de 60 millions d'euros en résultat opérationnel non courant aux bornes du Groupe.

Par ailleurs, d'autres mouvements de périmètre sont engagés mais non encore finalisés :

- Acquisition de la société Aubert & Duval

Après avoir signé le 22 février 2022 un protocole d'accord avec le groupe minier et métallurgique Eramet en vue d'acquérir sa filiale Aubert & Duval, le consortium composé de Safran, Airbus et Tikehau Ace Capital a procédé à la signature du contrat d'acquisition le 21 juin 2022.

L'opération devrait être finalisée d'ici la fin de l'année, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

- Acquisition d'une participation dans la société Cilas

Le 14 avril 2022, Safran et MBDA ont signé un contrat d'acquisition des actions Cilas (Compagnie industrielle des Lasers) détenues par ArianeGroup SAS (participation à hauteur de 63%).

Safran et MBDA ont pour cette acquisition créé une holding dénommée HMS Laser et détenue à parts égales entre les deux partenaires.

La finalisation de l'opération est attendue sur le second semestre 2022 après l'obtention des autorisations réglementaires.

Cilas est une société de défense reconnue pour son expertise en laser et optronique. Elle est spécialisée dans les télémètres lasers pour les chars d'assaut, les hélicoptères, la conduite de tir naval ou des désignateurs laser pour des armements guidés.

RAPPEL DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2021

Safran a cédé le 1er juin 2021 les activités opérationnelles de ses filiales EVAC GmbH en Allemagne et Monogram Train LLC aux Etats Unis. Ces filiales fabriquent des toilettes et des compartiments toilettes intégrés pour les trains.

Par ailleurs, le 30 novembre 2021, Safran a cédé sa filiale Safran Ventilation Systems Oklahoma qui a repris son nom d'origine « Enviro systems LLC ». Cette filiale est un des leaders dans la fabrication des systèmes de conditionnement et de pressurisation d'air cabine (ECS) sur le segment de l'aviation générale.

Ces deux cessions représentaient une plus-value de 71 millions d'euros aux bornes du Groupe.

Note 5 - Information sectorielle

Secteurs présentés

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités de Safran.

Les secteurs opérationnels du Groupe correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus.

Safran organise son pilotage opérationnel autour de 3 secteurs opérationnels qui agissent dans des domaines d'activités cohérents caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

Secteur Propulsion aéronautique et spatiale

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion et des transmissions de puissance mécanique pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, hélicoptères civils et militaires, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

Secteur Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems

Le Groupe couvre l'ensemble du cycle de vie des équipements et sous-systèmes destinés aux avions et aux hélicoptères civils et militaires.

Il est présent dans les systèmes d'atterrissage et de freinage, dans les nacelles et inverseurs, dans l'avionique (commandes de vol et systèmes d'information embarqués), dans les systèmes de sécurité (toboggans d'évacuation, systèmes d'arrêt d'urgence, masques à oxygènes), dans les calculateurs embarqués et systèmes de carburant.

Il est également présent dans les différentes étapes de la chaîne électrique, les systèmes de gestion de la puissance électrique et les services d'ingénierie associés.

Enfin, il regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale et terrestre : équipements optroniques et viseurs, navigation et capteurs, modernisation du combattant et drones.

Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

Secteur Aircraft Interiors

Cette activité rassemble les activités liées au marché BFE (*Buyer Furnished Equipment*), dont les clients directs sont essentiellement les compagnies aériennes. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise notamment des sièges passagers (toutes classes : première, affaire, économique) et d'équipages ainsi que des intérieurs de cabine complets, coffres à bagages, séparateurs de classe, panneaux d'habillage, solutions de réaménagement de cabines, systèmes de réfrigération, galleys, inserts et trolleys, containers cargo, etc.

Elle inclut également les équipements complexes des cabines et les solutions axées sur le confort passager (distribution d'eau sanitaire et blocs toilettes, systèmes de ventilation ainsi que des systèmes de divertissement à bord IFEC - *In Flight Entertainment and Connectivity*).

Holding et autres

Sous la terminologie « Holding et autres », le Groupe regroupe les activités propres à Safran et aux holdings dans certains pays.

Mesure de la performance des secteurs présentés

Les informations présentées par secteur dans les tableaux page 8 sont intégrées dans celles présentées au Directeur Général, qui, conformément à l'organisation de la gouvernance du Groupe, a été identifié comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Directeur Général, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule (cf. page 3).

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. Note 3 du § 3.1 du document d'enregistrement universel 2021) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. préambule).

Les cessions inter-secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash-flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements liés aux investissements incorporels et corporels.

Les éléments chiffrés de l'information sectorielle 2021 et 2022 sont présentés aux pages 8 à 10.

Note 6 - Chiffre d'affaires

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES

Au 30 juin 2022

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Holding et autres	Total
Nature de biens / services					
Première monte et vente d'équipements	1 444	2 007	608	-	4 059
Services	2 710	1 341	258	-	4 309
Ventes d'études	54	126	7	5	192
Autres	48	64	-	3	115
Chiffre d'affaires total	4 256	3 538	873	8	8 675
Rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires					
A un moment précis	3 325	3 142	867	6	7 340
A l'avancement	931	396	6	2	1 335
Chiffre d'affaires total	4 256	3 538	873	8	8 675

Au 30 juin 2021

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Holding et autres	Total
Nature de biens/services					
Première monte et vente d'équipements	1 220	1 790	453	-	3 463
Services	1 923	976	174	-	3 073
Ventes d'études	44	137	12	6	199
Autres	11	20	-	3	34
Chiffre d'affaires total	3 198	2 923	639	9	6 769
Rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires					
A un moment précis	2 404	2 556	635	6	5 601
A l'avancement	794	367	4	3	1 168
Chiffre d'affaires total	3 198	2 923	639	9	6 769

Le chiffre d'affaires est ventilé selon 4 natures de ventes qui reflètent au mieux les principales activités de l'entreprise :

- Les ventes de première monte et les ventes d'équipements

Ces ventes reflètent les quantités livrées au titre des contrats ou des programmes avion, hélicoptère et défense ainsi que les financements contractuels reçus des clients pour le développement de ces produits.

- Les services qui regroupent la livraison des pièces de rechange et les contrats de maintenance

Ces ventes sont conditionnées par les réparations et l'entretien des flottes des compagnies aériennes ou des clients hélicoptères. Leur regroupement est lié à la nature des services rendus et aux volumes qui sont moins prédictibles car dépendants de l'état des flottes des compagnies aériennes.

- Les ventes d'études et de développement

Ces activités de développement, qui constituent des obligations de prestation distinctes, font l'objet de contrats fermes. Ce sont des activités bien spécifiques réalisées sur des projets/programmes donnés.

- Les activités diverses regroupées dans « Autres ».

En ce qui concerne le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires, il est précisé pour chacun des secteurs d'activité :

Le chiffre d'affaires reconnu « à un moment précis » est très prédominant dans le Groupe.

Le chiffre d'affaires reconnu « à l'avancement » concerne majoritairement les activités liées aux contrats de service et de support dans le secteur Propulsion et dans les activités aéronautiques au sein du secteur Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems.

Il intègre aussi les activités liées aux contrats qui sont traités comme une obligation de prestation globale.

Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel

AUTRES PRODUITS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Crédit impôt recherche	82	80
Autres subventions d'exploitation (1)	73	118
Autres produits d'exploitation	11	12
Total	166	210

(1) Dont 107 M€ de subventions au titre de la Recherche et Technologie en 2022 (66 M€ en 2021).

CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Fournitures, matières premières et autres	(1 582)	(2 129)
Marchandises	(12)	(9)
Variation de stocks	(19)	202
Coûts des contrats	28	60
Sous-traitance	(1 128)	(1 927)
Achats non stockés	(177)	(275)
Services extérieurs	(759)	(1 164)
Total	(3 649)	(5 242)

FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Salaires et traitements	(1 716)	(1 885)
Charges sociales	(628)	(761)
Participation des salariés	(41)	(67)
Intéressement	(10)	(59)
Abondement	(5)	(2)
Forfait social	(16)	(22)
Autres coûts sociaux	(80)	(75)
Total	(2 496)	(2 871)

DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Dotations nettes aux amortissements		
- immobilisations incorporelles	(337)	(331)
- immobilisations corporelles	(291)	(300)
- droits d'utilisation d'actifs	(49)	(50)
Total dotations nettes aux amortissements (1)	(677)	(681)
Total dotations nettes aux provisions	18	59
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(659)	(622)

(1) Dont amortissements des actifs valorisés à la juste valeur lors de la fusion Sagem SA/Snecma : (19) M€ au 30 juin 2022 contre (20) M€ au 30 juin 2021, lors de l'acquisition de l'ex Zodiac Aerospace : (139) M€ au 30 juin 2022 contre (145) M€ au 30 juin 2021 et lors des autres acquisitions : (18) M€ au 30 juin 2022 contre (18) M€ au 30 juin 2021.

DEPRECIATIONS D'ACTIFS

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	30.06.2021	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2022
Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs	(11)	(6)	7	24
Actifs financiers	-	(1)	-	-
Coûts des contrats	-	(9)	4	3
Stocks et en-cours de production	(113)	(176)	143	73
Créances	(39)	(28)	41	30
Actifs sur contrats	(1)	-	-	-
Total	(164)	(220)	195	130

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Plus et moins-values de cessions d'actifs	3	(21)
Redevances, brevets et licences	(12)	(2)
Pertes sur créances irrécouvrables	(6)	(1)
Autres produits et charges d'exploitation (1)	130	77
Total	115	53

(1) Dont 99 M€ en 2021 et 0 M€ en 2022 liés à la révision des probabilités de remboursement des dettes soumises à des conditions particulières (cf. Note 20 - Dettes soumises à des conditions particulières)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Plus-value de cession d'activités	19	60
Pertes de valeur nettes des reprises sur actifs	(180)	(128)
Autres éléments inhabituels	(34)	(24)
Total	(195)	(92)

Au 30 juin 2022, les plus-values de cession d'activités correspondent aux mouvements présentés à la note 4 - Evolution du périmètre.

Les pertes de valeurs relatives à des dépréciations d'actifs incorporels pour (128) millions d'euros, se décomposent comme suit :

- (68) millions d'euros au titre de programmes aéronautiques des secteurs Propulsion et Equipements impactés par la crise russo-ukrainienne ;
- (58) millions d'euros nets d'impôts au titre d'actifs incorporels d'une entité mise en équivalence ;
- (2) millions d'euros au titre d'un programme aéronautique du secteur Equipements aéronautiques, Défense et Aérosystems.

Les autres éléments inhabituels correspondent principalement à :

- des dépréciations d'actifs pour (22) millions d'euros ;
- des coûts de transaction et d'intégration pour (2) millions d'euros.

Au 30 juin 2021, les autres éléments inhabituels correspondaient principalement à :

- des coûts de restructurations pour (31) millions d'euros comprenant des plans d'adaptation pour (15) millions d'euros et des coûts liés à l'Accord de Transformation d'Activité pour (16) millions d'euros.
- des coûts de transaction et d'intégration pour (3) millions d'euros.

Note 8 - Résultat financier

(en millions d'euros)	30.06.2021	30.06.2022
Charges financières liées aux passifs financiers portant intérêts	(61)	(40)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	10	2
Coût de la dette nette	(51)	(38)
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change	775	(5 601)
Perte ou gain de change	112	(145)
Ecart de change net sur les provisions	(27)	(82)
Résultat financier lié au change	860	(5 828)
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de taux d'intérêt	-	3
Plus ou moins-values de cession d'actifs financiers	-	1
Variation de valeur des actifs à la juste valeur par résultat	3	(30)
Dépréciation des prêts et autres créances financières	-	(14)
Dividendes reçus	1	1
Autres provisions financières	1	(1)
Composante financière de la charge IAS19	(3)	(3)
Effets de la désactualisation	(3)	13
Autres	(4)	(10)
Autres produits et charges financiers	(5)	(40)
Résultat financier	804	(5 906)
Dont charges financières	(98)	(5 926)
Dont produits financiers	902	20

Au 30 juin 2022, la perte liée aux dérivés de couverture de change de (5 601) millions d'euros est constituée des variations de juste valeur des dérivés de change afférents aux flux opérationnels qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures.

La juste valeur du portefeuille reflète la valeur immédiate de liquidation du portefeuille au cours de clôture du semestre (1,0392 USD pour 1 euro) à comparer au cours moyen du portefeuille. La variation de cette juste valeur est théorique pour le Groupe car les couvertures de change ont vocation à être dénouées lors des encaissements futurs de dollars.

La perte de change de (145) millions d'euros inclut :

- Une perte de change de (112) millions d'euros correspondant au résultat du dénouement des dérivés de change affectés aux flux d'exploitation qui sont comptabilisés en résultat sur la période. Cette perte de change traduit l'écart entre le cours garanti par les dérivés de change dénoués EUR/USD (1,15 USD pour 1 euro) et la parité EUR/USD effectivement constatée sur la période,
- Une perte de change de (33) millions d'euros découlant principalement de la revalorisation d'éléments monétaires au cours de clôture.

L'écart de change net sur les provisions libellées en USD de (82) millions d'euros concerne la branche Propulsion et découle de l'évolution de la parité EUR/USD entre le cours d'ouverture (1,13 USD pour 1 euro au 31 décembre 2021) et le cours de clôture (1,04 USD pour 1 euro au 30 juin 2022) sur les fonds de provisions à l'ouverture.

Note 9 - Impôt sur le résultat

L'impôt du Groupe est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigés des principales différences permanentes.

Le taux d'impôt sur les sociétés, projeté au 30 juin 2022, pour le calcul du taux effectif d'impôt des entités françaises est de 25,83%. Pour les Etats-Unis, ce taux est de 23,5%.

Le produit d'impôt au 30 juin 2022 est de 1 283 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2022, la variation de juste valeur des dérivés de change non dénoués génère un produit d'impôt différé de 1 434 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2021, la variation de juste valeur des dérivés de change non dénoués générerait une charge d'impôt différé de 213 millions d'euros.

Note 10 - Résultat par action

	Index	30.06.2021	30.06.2022
Numérateur (en M€)			
Résultat net part du Groupe	(a)	674	(3 762)
Dénominateur (en titres)			
Nombre total de titres	(b)	427 238 616	427 242 440
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	976 620	414 587
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	426 261 996	426 827 853
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	426 622 547	426 832 583
Actions ordinaires potentiellement dilutives	(e)	14 168 106	13 482 802
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	440 790 653	440 315 385
Ratio : résultat par action (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(g)=(a*1million)/(d')	1,58	(8,81)
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(h)=(a*1million)/(f)	1,53	(8,81)

Au 30 juin 2022, les actions ordinaires potentiellement dilutives comprennent essentiellement les actions qui pourraient être créées en cas de conversion de l'intégralité des obligations émises par le Groupe dans le cadre d'options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE 2020 – 2027 et OCEANE 2021 - 2028 : cf. Note 18.d - Emission d'obligations convertibles).

Note 11 - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	31.12.2021	Variation de périmètre (1)	Réaffectation	Dépréciation	Effet des variations de change et autres	30.06.2022
	Net					Net
<i>(en millions d'euros)</i>						
Safran Aircraft Engines	392	-	-	-	-	392
Safran Helicopter Engines	308	-	-	-	-	308
Safran Aero Boosters	47	-	-	-	-	47
Divers Propulsion	1	-	-	-	-	1
Safran Electronics & Défense	349	-	1	-	5	355
Safran Nacelles	213	-	-	-	-	213
Safran Engineering Services	74	-	-	-	-	74
Safran Electrical & Power	702	-	-	-	13	715
Safran Landing Systems	190	-	-	-	-	190
Safran Aerosystems	798	(74)	(1)	-	-	723
Safran Seats	765	-	-	-	1	766
Safran Cabin	1 229	-	-	-	111	1 340
Total	5 068	(74)	-	-	130	5 124

(1) liée aux cessions décrites dans la Note 4 - Evolution de périmètre

Tests de dépréciation :

Compte tenu de la crise sanitaire et du conflit russo-ukrainien, le Groupe a effectué au 30 juin 2022 une revue de ses Unités Génératrices de Trésorerie (UGTs) et a réalisé un test de dépréciation sur celles présentant un indice de perte de valeur et dont les écarts entre la valeur comptable de leurs actifs et leur valeur recouvrable sont les plus faibles.

C'est ainsi qu'ont été testées les UGTs Safran Seats et Safran Cabin.

La méthode d'évaluation des valeurs d'utilité utilisée est la même que celle utilisée au 31 décembre 2021.

L'évaluation de ces valeurs d'utilité a été réalisée avec les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs dans chaque UGT. Elle est estimée généralement à 10 ans mais peut être étendue pour les activités dont les cycles de développement et de production sont plus longs ;
- Les prévisions d'exploitation utilisées pour déterminer les flux de trésorerie prévisionnels tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme.

Les prévisions et hypothèses retenues par le Groupe sont celles du plan à moyen terme élaboré au cours du second semestre 2021 pour les quatre prochaines années puis se basent, pour la période au-delà, sur les meilleures estimations (réalisées par la Direction et validées par le Conseil d'administration) des activités de plus long terme. Pour les UGTs testées au 30 juin 2022, en l'absence de nouveau plan à moyen terme 2022 (qui sera établi et validé au cours du

second semestre), elles ont été ajustées éventuellement des nouvelles hypothèses telles que cadences de livraisons connues à date, volumes, activités de services, inflation.

- La valeur d'utilité des UGTs est égale à la somme de ces flux de trésorerie prévisionnels actualisés à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif représentatif de l'activité à long terme qui est, le plus souvent, équivalente à la dernière année des prévisions disponibles ;
- Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 2,5% (taux mis à jour au 30 juin 2022, 2% en 2021);
- Concernant le dollar US, le cours couvert moyen utilisé pour les années 2022 à 2025 s'établit à 1,16 par euro. Cette hypothèse de cours a été déterminée en tenant compte du portefeuille de devises de couverture de change disponible (cf. Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés). Au-delà, un taux de 1,30 est retenu ;
- Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 8% après impôts (taux mis à jour au 30 juin 2022 pour refléter une hausse de la prime de risque et de la volatilité des marchés - 7,5% en 2021) appliqué à des flux de trésorerie après impôts.

Il résulte de ce test que la valeur recouvrable de chaque UGT testée justifie son actif net, y compris les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe.

Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'avait été constatée à l'issue du test de dépréciation annuel conduit en 2021.

Des études de sensibilité ont été réalisées sur les deux UGTs testées en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit sur les prévisions à partir de 2022 :

- Variation du cours de l'euro / dollar US de +/- 5% ;
- Variation du taux d'actualisation de référence retenu de +0,5% ;
- Variation du taux de croissance à l'infini de -0,5%.

Ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à une valeur d'utilité inférieure aux valeurs nettes comptables pour l'UGT Safran Seats. Une variation du taux d'actualisation de +0,5% conduirait à une dépréciation avant impôt de l'ordre de (50) millions d'euros de la valeur de l'UGT Safran Cabin.

Compte tenu de la situation économique, des analyses de sensibilité sévères ont été menées sur ces UGTs pour lesquelles Safran attend un redressement de l'activité.

Les hypothèses supplémentaires décrites ci-dessous ont été testées sur ces UGTs :

- Ajustement forfaitaire à la baisse de 10% des flux futurs de trésorerie à partir de 2022 et dans la valeur terminale. Il résulte de ce test qu'une dépréciation avant impôt de l'ordre de (80) millions d'euros de la valeur de l'UGT Safran Cabin serait à comptabiliser.
- Ajustement forfaitaire à la baisse de 20% des flux futurs de trésorerie à partir de 2022 et dans la valeur terminale. La variation de cette hypothèse conduirait à une dépréciation avant impôts de l'ordre de (502) millions d'euros de la valeur des deux UGTs Safran Seats et Safran Cabin.

Note 12 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021			30.06.2022		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Programmes aéronautiques	2 335	(1 848)	487	2 337	(1 856)	481
Frais de développement	6 848	(2 966)	3 882	7 017	(3 170)	3 847
Accords commerciaux	905	(225)	680	914	(242)	672
Logiciels	746	(679)	67	758	(700)	58
Marques (1)	703	-	703	703	-	703
Relations commerciales	1 911	(623)	1 288	1 916	(694)	1 222
Technologies	1 383	(630)	753	1 374	(708)	666
Autres	862	(340)	522	882	(361)	521
Total	15 693	(7 311)	8 382	15 901	(7 731)	8 170

(1) N'étant pas amorties, les marques donnent lieu à un test de dépréciation sur la base des UGTs qu'elles servent.

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements/ dépréciations	Net
Au 31.12.2021	15 693	(7 311)	8 382
Capitalisation des frais de R&D (1)	135	-	135
Capitalisation des autres immobilisations incorporelles	16	-	16
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	16	-	16
Sorties et cessions	(114)	33	(81)
Dotations aux amortissements	-	(331)	(331)
Dépréciations en résultat	-	(56)	(56)
Reclassement	-	-	-
Variations de périmètre	(17)	6	(11)
Ecart de change	172	(72)	100
Au 30.06.2022	15 901	(7 731)	8 170

(1) Dont 3 M€ d'intérêts capitalisés sur les frais de R&D au 30 juin 2022 (3 M€ au 30 juin 2021)

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en résultat opérationnel courant pour la période, y compris charges d'amortissement, est de 438 millions d'euros (403 millions d'euros au 30 juin 2021). Ce montant ne tient pas compte du crédit d'impôt recherche comptabilisé en résultat en « Autres produits » (cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel).

Les dotations aux amortissements de la période incluent un montant de (127) millions d'euros lié à la revalorisation des actifs incorporels dans le cadre de l'acquisition de l'ex Zodiac Aerospace, un montant de (19) millions d'euros au titre de la revalorisation des programmes aéronautiques liée à l'opération de fusion Sagem/Snecma et un montant de (18) millions sur les actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Les tests de dépréciation des actifs affectés aux programmes, projets ou familles de produits réalisés au 30 juin 2022 ont été menés conformément à la méthodologie décrite dans le document d'enregistrement universel 2021 au paragraphe 3.1 Note 3.m.

Les flux de trésorerie futurs attendus ont été actualisés des informations disponibles à date. Ces flux ont été actualisés avec un taux de base de 8% majoré d'une prime de risque en fonction des programmes testés.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2022 ont conduit à constater une dépréciation des actifs incorporels dans le cadre de différents programmes aéronautiques pour un montant de 70 millions d'euros comptabilisée en résultat opérationnel non courant, dépréciation principalement liée à la situation en Russie.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2021 avaient conduit à constater une dépréciation des actifs incorporels de différents programmes aéronautiques pour un montant de 56 millions d'euros.

Note 13 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021			30.06.2022		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	225	-	225	226	-	226
Constructions	2 212	(1 162)	1 050	2 344	(1 252)	1 092
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 661	(4 684)	1 977	6 822	(4 892)	1 930
Immobilisations en cours, avances et acomptes	510	(63)	447	577	(65)	512
Agencement et aménagement de terrains	78	(44)	34	79	(46)	33
Constructions sur sol d'autrui	91	(48)	43	97	(48)	49
Matériels informatiques et autres	713	(552)	161	702	(574)	128
Total	10 490	(6 553)	3 937	10 847	(6 877)	3 970

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
Au 31.12.2021	10 490	(6 553)	3 937
Immobilisations générées en interne	22	-	22
Acquisitions	241	-	241
Sorties et cessions	(101)	72	(29)
Dotations aux amortissements (1)	-	(300)	(300)
Dépréciations en résultat	-	6	6
Reclassement	36	(11)	25
Variations de périmètre	(4)	3	(1)
Ecart de change	163	(94)	69
Au 30.06.2022	10 847	(6 877)	3 970

(1) Dont (12) M€ liés à la revalorisation des actifs corporels dans le cadre de l'acquisition de l'ex Zodiac Aerospace

Note 14 - Locations

14.a. DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS

Les droits d'utilisation d'actifs se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2021			30.06.2022		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Droits d'utilisation immobiliers	815	(225)	590	818	(245)	573
Droits d'utilisation matériels de transport	7	(3)	4	7	(3)	4
Droits d'utilisation autres actifs	20	(8)	12	20	(9)	11
Total	842	(236)	606	845	(257)	588

L'évolution de la valeur des droits d'utilisation d'actifs s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Brut	Amortissements/ dépréciations	Net
Au 31.12.2021	842	(236)	606
Augmentation des droits d'utilisation	49	-	49
Sorties et cessions	(44)	32	(12)
Dotations aux amortissements	-	(50)	(50)
Reclassement	(34)	7	(27)
Variations de périmètre	(1)	-	(1)
Ecart de change	33	(10)	23
Au 30.06.2022	845	(257)	588

14.b. DETTE DE LOCATION

Au 30 juin 2022, les échéances des dettes de location sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Échéances en :		
N + 1	97	101
N + 2 à N + 5	310	334
Au-delà de 5 ans	202	178
Total	609	613

14.c. MONTANTS RELATIFS AUX LOCATIONS PRESENTES AU COMPTE DE RESULTAT

Au 30 juin 2022, les charges de location comptabilisées en résultat opérationnel (cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel) dans le poste « services extérieurs » se montent à 45 millions d'euros. Ces charges ne sont pas retraitées du fait de l'application des exemptions prévues par la norme IFRS 16 (locations inférieures à 12 mois, locations d'actifs de faible valeur ou accords de licence type licences informatiques) ou parce qu'elles se rattachent à une composante « services » identifiée dans un contrat de location.

Au 30 juin 2022, les charges d'intérêts relatives aux dettes de location comptabilisées dans le poste « coût de la dette nette » du résultat financier se montent à 4 millions d'euros (cf. Note 8 - Résultat financier).

14.d. MONTANTS RELATIFS AUX LOCATIONS PRESENTES DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Au 30 juin 2022, les décaissements relatifs aux contrats de location comptabilisés dans le tableau des flux de trésorerie s'élèvent à (60) millions d'euros au titre du remboursement de dettes de location (ligne Flux de trésorerie provenant des activités de financement), montant auquel il faut ajouter le paiement des intérêts sur dettes de location qui sont inclus dans la ligne Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Note 15 - Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2021			30.06.2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation non consolidés			267			254
Autres actifs financiers	642	(117)	525	1 159	(137)	1 022
Total			792			1 276

Les titres de participation non consolidés sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les autres actifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le Groupe a examiné la valeur des autres actifs financiers, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur. Il n'y a pas eu de perte de valeur constatée sur l'exercice 2022.

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ils se composent de :

(en millions d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	126	95
Prêts sociaux	36	36
Dépôts et cautionnements	16	18
Autres (1)	347	873
Total	525	1 022
non courant	421	492
courant	104	530

(1) Dont 400 M€ au 30 juin 2022 (200 M€ au 31 décembre 2021) de placement ne répondant pas au critère de trésorerie et équivalent de trésorerie.

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables.

Les autres actifs financiers évoluent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2021	525
Augmentation	444
Diminution	(12)
Dépréciation (reprise / dotation)	(8)
Effet des variations de change	15
Reclassement	58
Au 30.06.2022	1 022

La juste valeur des autres actifs financiers est proche de la valeur nette comptable.

Note 16 - Participations comptabilisées par mise en équivalence

La part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Entreprises associées	-	-
ArianeGroup	1 300	1 272
Autres co-entreprises	669	720
Total	1 969	1 992

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2021	1 969
Quote-part de résultat net de ArianeGroup	(8)
Quote-part de résultat net des autres co-entreprises	24
Dépréciations pour pertes de valeur des co-entreprises	(58)
Dividendes reçus des co-entreprises	(22)
Variation de périmètre	(15)
Ecart de change	69
Autres variations	33
Au 30.06.2022	1 992

Les engagements hors bilan du Groupe vis-à-vis des co-entreprises sont présentés en Note 24 - Parties liées.

Le Groupe détient les participations dans les co-entreprises suivantes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

- ArianeGroup : lanceurs spatiaux et activités militaires ;
- Shannon Engine Support Ltd : location aux compagnies aériennes de moteurs, modules, équipements et outillages CFM56 et LEAP ;
- Lynred : fabrication de détecteurs infrarouges ;
- Safran Martin-Baker France : fabrication de sièges éjectables ;
- A-Pro : réparation de trains d'atterrissage pour avions régionaux et avions d'affaires ;
- CFM Materials LP : négoce de pièces d'occasion de CFM56 ;
- Roxel SAS : holding ;
- Roxel France SA : motoriste de missiles tactiques ;
- Roxel Ltd : motoriste de missiles tactiques ;

- SAIFEI : câblage électrique ;
- Fadec International LLC : équipements et systèmes de régulation numérique de turbomachines ;
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Co., Ltd : Maintenance de trains d'atterrissage;
- EZ Air Interior Ltd : Fabrication d'intérieurs de cabines ;
- Initium Aerospace : Conception, fabrication de groupes auxiliaires de puissance.

ArianeGroup est la seule co-entreprise significative du Groupe.

Les informations financières résumées pour ArianeGroup sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Actifs non courants	1 686	1 632
Actifs courants	6 407	6 417
<i>dont : Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	1 223	1 175
Passifs non courants	(1 008)	(931)
<i>dont : passifs financiers non courants</i>	(423)	(369)
Passifs courants	(7 423)	(7 387)
<i>dont : passifs financiers courants</i>	(129)	(32)
Intérêts minoritaires	(10)	7
Actifs nets destinés à être cédés	32	31
Actif net d'ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition - Part du Groupe (100%)	(316)	(231)
Quote-part net ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition (50%)	(158)	(115)
Allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	282	211
Quote-part Safran - Actif net d'ArianeGroup	124	96
Ecart d'acquisition	1 176	1 176
Valeur comptable de la participation dans ArianeGroup	1 300	1 272

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Résultat net - Part du Groupe	20	8
Autres éléments du résultat global	(5)	77
Total du résultat global - Part du Groupe	15	85
Résultat net - Quote-part Safran	10	4
Amortissements de l'allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	(15)	(12)
Quote-Part Safran - Résultat net d'ArianeGroup	(5)	(8)
Dépréciations pour pertes de valeur	(124)	(58)
Autres éléments du résultat global - Quote-part Safran	(3)	38
Quote-Part Safran - Résultat global d'ArianeGroup	(132)	(28)

ArianeGroup n'a versé aucun dividende sur l'exercice 2022.

ArianeGroup est fortement impactée par la crise russo-ukrainienne. L'ensemble des vols Soyuz opérés par Arianespace et Starsem ont été annulés depuis le début du conflit le 24 février 2022.

Par ailleurs, ArianeGroup a annoncé le report à 2023 du vol inaugural du lanceur Ariane 6.

Ces événements constituent des indices de perte de valeur et au 30 juin 2022, un test de dépréciation sur la valeur des titres mis en équivalence a été mené par la société.

Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 2% sans changement par rapport à 2021. Le taux d'actualisation de référence retenu est de 8 %, en hausse de 0,5% par rapport à 2021.

Il résulte de ce test que la valeur recouvrable des titres est égale à la valeur comptable enregistrée dans les comptes du Groupe.

Une étude de sensibilité a été réalisée en faisant varier le taux d'actualisation de référence retenu de +0,5% soit un taux de 8,5%. Il résulte de ce test que la variation de cette hypothèse conduirait à une dépréciation des titres mis en équivalence de l'ordre de (115) millions d'euros dans les comptes du Groupe.

La valeur comptable de cette participation comprend des actifs affectés à des programmes.

Un test de dépréciation a été effectué sur les actifs affectés au programme Ariane 6. Au regard de la situation du programme, les flux ont été actualisés à un taux sévéré de 8,5%. Une dépréciation représentant la totalité du reliquat des actifs du programme a été constatée pour un montant net de (58) millions d'euros présenté en résultat opérationnel non courant.

Par ailleurs, ArianeGroup est entrée en négociation exclusive avec MBDA et Safran pour la cession de sa participation majoritaire de 63% dans la société Cilas, Compagnie industrielle des lasers. ArianeGroup a classé les actifs nets correspondants en actifs nets destinés à être cédés conformément à IFRS 5.

La part du Groupe dans le résultat global des autres co-entreprises est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Résultat net	41	24
Dépréciations pour pertes de valeur	-	-
Autres éléments du résultat global	18	55
Total du résultat global	59	79

Note 17 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les principaux supports de placement utilisés sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
OPCVM	92	92
Dépôts à terme	3 266	4 641
Dépôts à vue	1 889	1 475
Total	5 247	6 208

Les OPCVM sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13.

Au sein des dépôts à terme au 30 juin 2022, le Groupe a réalisé 1 815 M€ de placements entrant dans le champ d'application des conventions-cadres qui régissent la souscription des dérivés de gré à gré avec les contreparties bancaires (cf. Note 24 du § 3.1 du document d'enregistrement universel).

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2021	5 247
Variations de la période	945
Ecart de change	16
Au 30.06.2022	6 208

Note 18 - Capitaux propres consolidés

18.a. CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2022, le capital social de Safran est fixé à 85 448 488 euros, entièrement libéré et divisé en 427 242 440 actions de 0,20 euro chacune, toutes de même catégorie.

A l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

18.b. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

La structure du capital a évolué comme suit :

31 décembre 2021

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre de droits de vote (1)	% Droits de vote (1)
Public	348 856 484	81,65%	395 539 917	72,05%
Etat	47 983 131	11,23%	95 966 262	17,48%
Salariés (2)	29 946 660	7,01%	57 504 169	10,47%
Autodétention / Autocontrôle	456 165	0,11%	-	-
Total	427 242 440	100,00%	549 010 348	100,00%

(1) Droits de vote exerçables

(2) Participation des salariés au sens de l'article L.225-102 du code de commerce

30 juin 2022

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre de droits de vote (1)	% Droits de vote (1)
Public	349 025 696	81,69%	395 614 637	72,04%
Etat	47 983 131	11,23%	95 966 262	17,48%
Salariés (2)	29 819 026	6,98%	57 578 234	10,48%
Autodétention / Autocontrôle	414 587	0,10%	-	-
Total	427 242 440	100,00%	549 159 133	100,00%

(1) Droits de vote exerçables

(2) Participation des salariés au sens de l'article L.225-102 du code de commerce

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 414 587 actions d'autodétention sont privées de droit de vote.

Actions d'autodétention

Le nombre d'actions d'autodétention a diminué depuis le 31 décembre 2021 suite à :

- La livraison globale de 116 939 actions dans le cadre d'un dispositif de rémunération variable pluriannuelle et de plans d'actionnariat salarié.
- L'acquisition nette de 75 361 actions dans le cadre du contrat de liquidité du Groupe.

Le Conseil d'administration est autorisé par l'assemblée générale à vendre et à acheter des actions de la société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Une autorisation, valable 18 mois et donnée par l'assemblée générale mixte du 25 mai 2022, fixe le cours limite d'acquisition à 165 euros par action, mettant ainsi fin à celle consentie par l'assemblée générale du 26 mai 2021.

Dans le cadre de ces autorisations et du contrat de liquidité signé en 2012 avec la société Oddo BHF, la société a acheté au cours du premier semestre 2022, 1 920 787 actions pour 199 millions d'euros et a vendu 1 845 426 actions pour 194 millions d'euros.

Au 30 juin 2022, 319 240 actions sont détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité.

18.c. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS PROPRES

Actions de Performance

Le Conseil d'administration attribue périodiquement à des membres du personnel salarié du Groupe et aux dirigeants mandataires sociaux des actions de performance.

L'attribution définitive de ces actions est soumise à condition de présence ainsi qu'à l'atteinte de conditions de performance internes et externes, dont la mesure est effectuée sur trois exercices consécutifs en ce compris l'exercice d'octroi (cf. § 6.6.4.2 du document d'enregistrement universel 2021).

Le 24 mars 2022, un plan d'actions de performance a été mis en place portant sur 784 171 actions. L'attribution est soumise à condition de présence et à l'atteinte de conditions de performance internes et externes dont la mesure est effectuée sur trois exercices.

Ainsi, au 30 juin 2022, les principales données relatives aux plans en cours d'acquisition sont les suivantes :

	Actions de performance 2020	Actions de performance 2021	Actions de performance 2022
Autorisation de l'assemblée générale	23.05.2019	23.05.2019	26.05.2021
Attribution par le Conseil d'administration	26.03.2020	24.03.2021	24.03.2022
Date d'acquisition définitive des actions	27.03.2023	26.03.2024	24.03.2025
Cours de l'action à la date d'octroi	91,92 €	116,65 €	104,56 €
Nombre de bénéficiaires lors de l'attribution initiale	797	760	964
Nombre d'actions de performance attribuées initialement	760 500	730 940	784 171
Nombre d'actions annulées ou caduques	(98 507)	(29 995)	-
Nombre d'actions de performance restantes au 30.06.2022	661 993	700 945	784 171

La charge relative de ces plans d'actions de performance, comptabilisée dans le poste « autres coûts sociaux » des frais de personnel s'élève à 15,8 millions d'euros au 30 juin 2022, contre 15 millions d'euros au 30 juin 2021.

18.d. EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

OCEANE 2020- 2027

Le 15 mai 2020, Safran a procédé à l'émission de 7 391 665 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) (obligations initiales) d'un nominal unitaire

de 108,23 euros soit un montant nominal total de 800 millions d'euros. Le prix d'émission des obligations initiales est 100% du pair.

Le 12 octobre 2020, Safran a procédé à l'émission additionnelle de 1 847 916 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) (obligations additionnelles) d'un nominal unitaire de 108,23 euros soit un montant nominal total de 200 millions d'euros. Le prix d'émission des obligations additionnelles est de 118 euros par obligation, soit un prix d'émission total de 218 millions d'euros.

Ces obligations additionnelles présentent les mêmes modalités (à l'exception du prix d'émission) que les obligations initiales auxquelles elles sont intégralement assimilées et avec lesquelles elles constituent par conséquent une souche unique.

Les obligations portent intérêts à 0,875% par an, payable annuellement à terme échu.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils peuvent exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de bourse précédent la date de remboursement normal ou anticipé.

A la suite de la distribution du dividende le 2 juin 2022 et conformément aux modalités des obligations, le ratio de conversion des obligations est, depuis le 2 juin 2022, de 1,009 action pour 1 obligation. Ce ratio de conversion, précédemment de 1,004 action Safran pour 1 OCEANE 2027 a été calculé par l'agent de calcul des obligations, en application de la formule de calcul prévue à cet effet dans les modalités des obligations et avec les paramètres suivants :

- Ratio de conversion précédemment applicable : 1,004 action pour 1 obligation ;
- Prix de l'action : 98,84864 euros ;
- Dividende par action versé en 2022 au titre de l'exercice 2021 : 0,50 euro ;

Cet emprunt est par ailleurs assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer au gré des porteurs en cas de changement de contrôle et, à l'initiative de l'émetteur, si (i), à compter du 5 juin 2024, le cours de l'action multiplié par le ratio de conversion des obligations dépasse 130% du nominal unitaire des obligations ou (ii), à tout moment, le nombre d'obligations restant en circulation représente moins de 20% du nombre d'obligations émises initialement.

A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 15 mai 2027.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le montant inscrit en dette financière pour les obligations initiales à la date d'émission, après déduction des frais d'émission, a été évalué à 760 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une dette obligataire similaire sans option de conversion (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts).

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,63% par an y compris frais d'émission.

Le montant inscrit en dette financière pour les obligations additionnelles à la date d'émission, après déduction des frais d'émission, a été évalué à 197 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une dette obligataire similaire sans option de conversion (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts).

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,154% par an y compris frais d'émission.

La composante optionnelle pour les obligations initiales comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 33 millions d'euros à la date d'émission, soit 24 millions d'euros après effet d'impôt différé.

La composante optionnelle pour les obligations additionnelles comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 20 millions d'euros à la date d'émission, soit 15 millions d'euros après effet d'impôt différé.

OCEANE 2021- 2028

Le 14 juin 2021, Safran a émis 4 035 601 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) d'un nominal unitaire de 180,89 euros soit un montant nominal total de 730 millions d'euros.

Les obligations ne portent pas intérêts.

Le prix d'émission des obligations est de 187,22 euros par obligation, soit un prix d'émission total de 756 millions d'euros.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils peuvent exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de bourse précédent la date de remboursement normal ou anticipé.

Le ratio de conversion des obligations est depuis la date d'émission des obligations, de 1 action pour 1 obligation.

Cet emprunt est par ailleurs assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer au gré des porteurs en cas de changement de contrôle et à l'initiative de l'émetteur si (i), à compter du 1^{er} avril 2025, le cours de l'action multiplié par le ratio de conversion des obligations excède 130% du nominal unitaire des obligations ou (ii), à tout moment, le nombre d'obligations restant en circulation représente moins de 20% du nombre d'obligations émises initialement.

A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 1^{er} avril 2028.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le montant inscrit en dette financière à la date d'émission, après déduction des frais d'émission, a été évalué à 712 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une dette obligataire similaire sans option de conversion (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts).

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 0,376% par an y compris frais d'émission.

La composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 39 millions d'euros à la date d'émission, soit 29 millions d'euros après effet d'impôt différé (cf. Variation des capitaux propres consolidés au 1^{er} semestre 2021).

18.e. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale a approuvé le 25 mai 2022 la distribution d'un dividende de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2021, soit 213 millions d'euros. Ce dividende a été mis en paiement entièrement le 2 juin 2022.

Note 19 - Provisions

Les provisions se décomposent comme suit :

	31.12.2021	Dotations	Reprises				Autres	30.06.2022
			Utilisations (1)	Reclassements (1)	Sans objet (2)	Variations de périmètre		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Garanties de fonctionnement	1 155	157	(84)	-	(37)	-	7	1 198
Garanties financières	2	6	(2)	-	-	-	(6)	-
Engagements de retraites et assimilés (3)	778	36	(30)	-	(13)	-	(140)	631
Contrats commerciaux	169	43	(14)	-	(2)	-	5	201
Pertes à terminaison et pertes sur engagements de livraisons	323	28	(16)	-	(1)	-	(2)	332
Litiges	31	6	(3)	-	(1)	-	-	33
Autres	398	63	(77)	-	(45)	-	5	344
Total	2 856	339	(226)	-	(99)	-	(131)	2 739
non courant	1 798							1 790
courant	1 058							949

(1) Ces reprises liées à des dépenses de l'exercice ou à des reclassements n'ont pas d'impact sur le résultat de l'exercice.

(2) Incluent l'écart de change lié à la parité EUR/USD sur l'année 2022.

(3) Dont en "Autres" (140) M€ correspondant à l'impact des variations de taux d'actualisation et des taux d'inflation qui passe par capitaux propres.

Les impacts au compte de résultat des variations de l'ensemble des provisions se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022
<i>Dotations (-) / Reprises (+) comptabilisées en résultat opérationnel courant avec impact résultat</i>	(153)
<i>Utilisation de provisions ayant une charge opérationnelle en contrepartie et donc sans impact résultat</i>	212
<i>Dotations (-) / Reprises (+) comptabilisées en résultat opérationnel non courant</i>	2
<i>Dotations (-) / Reprises (+) comptabilisées en résultat financier</i>	(75)
Total	(14)

L'impact des variations de provisions en résultat opérationnel courant est de (153) millions d'euros.

Note 20 - Dettes soumises à des conditions particulières

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent aux avances remboursables consenties par des organismes publics.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2021	327
Nouvelles avances reçues	-
Remboursement d'avances	(17)
Sous total changements résultant des flux de trésorerie	(17)
Charges d'intérêts et actualisation	6
Ecart de change	1
Autres	8
Révision des probabilités de remboursement des avances remboursables	-
Sous total changements sans contrepartie de trésorerie	15
Au 30.06.2022	325

La valeur des dettes soumises à des conditions particulières fait l'objet d'estimations portant sur les montants à rembourser et leurs dates de remboursement.

La révision des probabilités de remboursement des avances remboursables concerne essentiellement des programmes aéronautiques civils.

Note 21 - Passifs financiers portant intérêts

Décomposition des passifs financiers portant intérêts :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Emprunts obligataires	1 599	1 630
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)	1 684	1 684
Billets non garantis de premier rang (USPP)	1 014	1 029
Dettes de location	512	512
Emprunts à long terme	285	579
Total des passifs financiers non courants portant intérêts (partie > 1 an dette financière à l'origine)	5 094	5 434
Billets non garantis de premier rang (USPP)	485	-
Dettes de location	97	101
Emprunts à long terme	359	553
Intérêts courus non échus	9	8
Passifs financiers courants portant intérêts à long terme dès l'origine	950	662
Negociable European Commercial Papers	100	80
Concours bancaires court terme et assimilés	670	451
Passifs financiers courants portant intérêts à court terme dès l'origine	770	531
Total des passifs financiers courants portant intérêts (< 1 an)	1 720	1 193
Total des passifs financiers portant intérêts (1)	6 814	6 627

(1) La juste valeur des passifs financiers portant intérêts est de 6 413 millions d'euros (6 942 millions d'euros au 31 décembre 2021)

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2021	6 814
Augmentation des emprunts à long terme dès l'origine (hors dettes de location)	514
Diminution des emprunts à long terme dès l'origine	(539)
Variations des financements court terme	(249)
Sous total changements résultant des flux de trésorerie	(274)
Augmentation nette des dettes de location	37
Intérêts courus	(1)
Variations de périmètre	(1)
Ecart de change	90
Variation de la juste valeur des dettes couvertes par des instruments de taux d'intérêt (1)	(34)
Reclassements et autres	(4)
Sous total changements sans contrepartie de trésorerie	87
Au 30.06.2022	6 627

(1) cf. Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés.

Les échéances des passifs portant intérêts sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Échéances en :		
N + 1	1 720	1 193
N + 2 à N + 5	1 949	2 745
Au-delà de 5 ans (1)	3 145	2 689
Total	6 814	6 627

(1) Principalement au titre des OCEANE, des emprunts obligataires et de l'USPP 2030 et 2032.

La répartition des emprunts par devise avant couverture s'analyse comme suit :

<i>(en millions)</i>	31.12.2021		30.06.2022	
	devises	euros	devises	euros
EUR	4 841	4 841	5 352	5 352
USD	2 038	1 801	1 146	1 103
CAD	8	6	8	6
GBP	26	31	25	29
Autres	NA	135	NA	137
Total		6 814		6 627

La répartition des emprunts par devise après couverture s'analyse comme suit :

<i>(en millions)</i>	31.12.2021		30.06.2022	
	devises	euros	devises	euros
EUR	6 056	6 056	6 087	6 087
USD	662	586	381	368
CAD	8	6	8	6
GBP	26	31	25	29
Autres	NA	135	NA	137
Total		6 814		6 627

L'analyse des taux des passifs portant intérêts fait ressortir :

- Une décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total		non courant				courant			
	31.12.2021	30.06.2022	31.12.2021		30.06.2022		31.12.2021		30.06.2022	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	6 323	6 136	4 963	1,61%	5 309	1,52%	1 360	1,65%	827	0,87%
Taux variable	491	491	131	1,36%	125	1,37%	360	1,00%	366	0,98%
Total	6 814	6 627	5 094	1,60%	5 434	1,52%	1 720	1,51%	1 193	0,90%

- Une décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

	Total		non courant				courant			
	31.12.2021	30.06.2022	31.12.2021		30.06.2022		31.12.2021		30.06.2022	
(en millions d'euros)	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	6 116	5 932	4 756	1,24%	5 105	1,17%	1 360	0,67%	827	0,87%
Taux variable	698	695	338	1,13%	329	1,18%	360	1,00%	366	0,98%
Total	6 814	6 627	5 094	1,23%	5 434	1,17%	1 720	0,74%	1 193	0,90%

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	5 247	6 208
Passifs financiers portant intérêts (B)	6 814	6 627
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de juste valeur de la dette (C)	23	(6)
Total (A) - (B) + (C)	(1 544)	(425)

Le gearing du Groupe ressort à :

(en millions d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Position Financière Nette	(1 544)	(425)
Capitaux Propres	13 270	10 046
Gearing	11,64%	4,23%

PRINCIPAUX EMPRUNTS A LONG TERME A L'ORIGINE

- Emission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (*US Private Placement* ou USPP) le 9 février 2012 dont l'encours au 30 juin 2022 est de 505 millions de dollars US à 12 ans (échéance février 2024) avec un coupon à taux fixe de 4,43%.

Cette dette a fait, à l'origine, l'objet d'une couverture de taux d'intérêt payeur variable en dollars, puis, en mars 2019, payeur fixe en euros (via un cross currency swap), ce qui a permis de finalement synthétiquement swaper cette dette en dollars US à taux fixe en dette en euros à taux fixe. Au 30 juin 2022, le taux d'intérêt moyen de cette émission ressort à 1,76% après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.

- Emission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (*US Private Placement* ou USPP) le 29 juin 2020 d'un montant nominal total équivalent à 564 millions d'euros dont :
 - Tranche A : 181 millions de dollars US à 10 ans (échéance juin 2030), coupon à taux fixe de 3,10%
 - Tranche B : 133 millions de dollars US à 12 ans (échéance juin 2032), coupon à taux fixe de 3,30%
 - Tranche C : 122 millions d'euros à 10 ans (échéance juin 2030), coupon à taux fixe de 2,00%
 - Tranche D : 164 millions d'euros à 12 ans (échéance juin 2032), coupon à taux fixe de 2,05%

Les tranches A et B ont fait l'objet le 21 juillet 2020 d'une couverture (cross currency swap payeur fixe en euros contre receveur fixe US dollars) qui a permis de swaper la dette en dollars US à taux fixe au titre de ces deux tranches en dette en euros à taux fixe.

Après prise en compte de cette couverture, la tranche A porte intérêt au taux fixe de 2,04% pour un notionnel de 158 millions d'euros et la tranche B porte intérêts au taux fixe de 2,22% pour un notionnel de 116 millions d'euros.

Après prise en compte de cette couverture, le financement à 10 ans au titre de cet USPP (tranches A et C) ressort à 2,02% pour un notionnel de 280 millions d'euros et le financement à 12 ans au titre de cet USPP (tranches B et D) ressort à 2,12% pour un notionnel de 280 millions d'euros.

- Emission le 11 avril 2014 d'obligations à taux fixe de 2,875% d'un montant de 200 millions d'euros à 10 ans (échéance avril 2024). Les obligations ont été émises à 99,529% du nominal. Cette émission a été swapée à taux variable et ressort, au 30 juin 2022, à 1,061% après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.
- Emission d'obligations le 16 mars 2021 :
 - Obligations à taux fixe de 0,125% d'un montant de 700 millions d'euros à 5 ans (échéance 16 mars 2026). Les obligations ont été émises à 99,231% du nominal. Lors de leur émission, les obligations ont été notées BBB+ par Standard & Poors
 - Obligations à taux fixe de 0,750% d'un montant de 700 millions d'euros à 10 ans (échéance 17 mars 2031). Les obligations ont été émises à 99,349% du nominal. Lors de leur émission, les obligations ont été notées BBB+ par Standard & Poor's.
- Euro placement sous forme de crédit syndiqué d'une maturité de 7 ans à l'origine, mis en place par ex Zodiac Aerospace le 10 mars 2016 et venant à échéance le 10 mars 2023, d'un encours de 180 millions d'euros, à taux révisable de 2,902% au 30 juin 2022.
- Emission d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 15 mai 2020 d'un nominal de 800 millions d'euros. Ces OCEANE portent intérêt à 0,875% et ont été émises avec un prix d'émission de 100% du nominal, faisant ressortir un rendement actuariel brut à l'émission de 0,875%. A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, ces OCEANE seront remboursées au pair le 15 mai 2027. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette de ces OCEANE ressort à 1,63%, y compris frais d'émission (cf. Note 18.d - Emission d'obligations convertibles).
- Emission additionnelle d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 12 octobre 2020 d'un nominal de 200 millions d'euros. Ces OCEANE portent intérêt à 0,875% et ont été émises avec un prix d'émission de 109,03% du nominal, faisant ressortir un rendement actuariel brut à l'émission de - 0,419%. Ces OCEANE ont par ailleurs les mêmes modalités que celles émises le 15 mai 2020 auxquelles elles sont intégralement assimilées et avec lesquelles elles forment une souche unique. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette de ces OCEANE émises le 12 octobre 2020 ressort à 1,154%, y compris frais d'émission. (cf. Note 18.d - Emission d'obligations convertibles).
- Emission d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 14 juin 2021 d'un nominal de 730 millions d'euros. Ces OCEANE ne portent pas intérêt et ont été émises avec un prix d'émission de 103,5% du nominal, faisant ressortir un rendement actuariel brut à l'émission de -0,50%. A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, ces OCEANE seront remboursées au pair le 1er avril 2028. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette de ces OCEANE ressort à 0,38%, y compris frais d'émission (cf. Note 18.d - Emission d'obligations convertibles).
- Prêt bancaire de la Banque Européenne d'Investissement de 500 millions d'euros à taux fixe de 1,091%, signé le 4 mars 2021 et tiré en totalité le 21 février 2022 pour 10 ans (échéance février 2032). Ce prêt vient financer une partie des activités de recherche du Groupe sur des systèmes de propulsion innovants pour la prochaine génération d'avions commerciaux monocouloirs, étape clé de sa feuille de route vers un transport aérien décarboné.
- Négociable European Commercial Papers (NEUCP) souscrits par un fonds commun de placement du plan d'épargne groupe pour un montant de 409 millions d'euros au 30 juin 2022. La rémunération moyenne servie par Safran sur cet encours au 30 juin 2022 est de 0,95%. Les avoirs gérés par le FCPE et ainsi réinvestis en NEUCP Safran sont initialement bloqués pendant cinq ans. Compte tenu des engagements du FCPE, ces NEUCP sont, par convention, classés en emprunt à long terme. Au 30 juin 2022, 84% de ces avoirs sont disponibles dans le FCPE à moins d'un an.

En conséquence, 84% des 409 millions d'euros de NEUCP sont classés dans la part courante des emprunts à long terme.

- Les dettes de location établies conformément à la norme IFRS 16 (incluant les dettes précédemment classées en crédit-bail), sont d'un montant de 613 millions d'euros au 30 juin 2022.

Les autres emprunts à moyen ou long terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.

Le 9 février 2022, l'emprunt suivant a été remboursé, à son échéance normale:

- Tranche de 540 millions de dollars US de billets non garantis de premier rang émis sur le marché privé américain (*US Private Placement* ou USPP) le 9 février 2012 avec coupon à taux fixe de 4,28%.

PRINCIPAUX EMPRUNTS A COURT TERME

- Negotiable European Commercial Paper (NEUCP) : 80 millions d'euros contre 100 millions d'euros au 31 décembre 2021 à la faveur d'instruments de dette de plus longue maturité.
- Comptes courants financiers des filiales non consolidées et des co-entreprises : 313 millions d'euros (328 millions d'euros au 31 décembre 2021). Rémunération indexée sur les taux Euribor.

Les autres dettes à court terme sont essentiellement constituées de découverts bancaires.

CESSION DE CREANCES SANS RECOURS

La position financière nette au 30 juin 2022, comme au 31 décembre 2021, n'inclut pas la ligne de cessions de créances clients sans recours suivante au bénéfice de CFM International Inc (société consolidée en opération conjointe).

- Ligne confirmée, renouvelée en décembre 2020 à échéance de décembre 2022 à hauteur de 1 430 millions de dollars US avec un pool de 7 banques coordonné par Crédit Agricole CIB, portée à 1 780 millions de dollars US fin janvier 2021 avec un pool de 8 banques et ramenée à 675 millions de dollars US en décembre 2021, puis portée à 1 065 millions de dollars US en juin 2022, utilisée au 30 juin 2022 à hauteur de 401 millions de dollars US (soit 200 millions de dollars US à 50%) contre 29 millions de dollars US (soit 14,5 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2021.

Cette ligne peut être dénoncée par les contreparties bancaires en cas de dégradation significative de la notation de crédit du débiteur cédé.

Note 22 - Autres passifs financiers courants et non courants

	31.12.2021	Variations de la période	Variations de périmètre	Ecart de change	Reclassements	30.06.2022
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	176	(2)	-	-	-	174
Dettes sur acquisition de titres	2	-	-	-	-	2
Total	178	(2)	-	-	-	176
non courant	116					75
courant	62					101

Ces dettes ne sont pas incluses dans la position financière nette du Groupe au 30 juin 2022.

Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés

Les risques de marché principaux auxquels le Groupe est soumis sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

La valeur comptable des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de marché est présentée ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021		30.06.2022	
	A l'actif	Au passif	A l'actif	Au passif
Gestion du risque de taux d'intérêt	23	(8)	6	(6)
Swaps payeurs taux fixe	-	(8)	6	-
Swaps payeurs taux variable	23	-	-	(6)
Gestion du risque de change	705	(1 788)	570	(7 145)
Swaps de change	-	(3)	65	-
Achats et ventes à terme de devises	101	(68)	124	(265)
Options de change	604	(1 717)	381	(6 880)
Total	728	(1 796)	576	(7 151)

Tous les dérivés sont classés en niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 (comme au 31 décembre 2021).

L'évaluation de la juste valeur des dérivés a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA).

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La majorité du chiffre d'affaires du Groupe est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. L'excédent net des recettes sur les dépenses pour ces activités s'est élevé à 4 milliards de dollars US pour le premier semestre 2022 (contre 3 milliards de dollars US au premier semestre 2021).

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture (décrite ci-après) dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire défavorable.

POLITIQUE DE COUVERTURE

La politique de gestion du risque de change définie par la société Safran pour l'essentiel de ses filiales repose sur trois principes :

- protéger la performance économique des fluctuations aléatoires du dollar US ;
- optimiser la qualité des couvertures chaque fois que possible, sans qu'à aucun moment le premier principe ne soit remis en cause ;
- donner de la visibilité sur le taux de change appliqué dans les comptes des sociétés du groupe.

La protection de la performance économique nécessite que soient définis une parité minimum du dollar US et un horizon sur lequel s'applique cette protection. La parité minimum correspond à un cours du dollar US permettant à Safran de tenir ses objectifs de résultat opérationnel. C'est ainsi que des couvertures ont été engagées sur un horizon de trois à quatre ans.

METHODE DE GESTION

La politique de couverture s'appuie sur la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers visant à garantir une parité plancher de référence.

Dans le cadre des actions de constitution du portefeuille d'instruments de couverture, les principaux produits utilisés sont les ventes à terme, les accumulateurs et la combinaison d'instruments optionnels. Certains instruments incluent des barrières activantes et/ou désactivantes, représentant un risque de perte de couverture et un risque sur l'atteinte des cours couverts cibles dans certains cas de fluctuation des taux de change.

Des actions d'optimisation sont également mises en œuvre en vue d'améliorer la parité plancher. Ces actions sont toujours conduites dans un souci de préservation de la performance économique du Groupe. Elles s'appuient sur des produits permettant éventuellement de bénéficier d'une amélioration partielle des parités sous-jacentes.

DERIVES DE CHANGE

Le portefeuille des dérivés de change se ventile comme suit :

	31.12.2021				30.06.2022			
	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans
<i>(en millions de devises)</i>								
Contrat forward	33				(141)			
Position vendeuse de USD	(34)	629	629	-	(242)	3 295	2 886	409
<i>Dont contre EUR</i>	<i>(34)</i>	<i>629</i>	<i>629</i>	-	<i>(242)</i>	<i>3 295</i>	<i>2 886</i>	<i>409</i>
Position acheteuse de USD	(7)	(163)	(163)	-	1	(200)	(200)	-
<i>Dont contre EUR</i>	<i>(7)</i>	<i>(163)</i>	<i>(163)</i>	-	<i>1</i>	<i>(200)</i>	<i>(200)</i>	-
Position acheteuse de GBP contre EUR	37	(249)	(202)	(47)	32	(249)	(249)	-
Position vendeuse de GBP contre EUR	-	-	-	-	-	-	-	-
Position acheteuse de CAD contre EUR	12	(89)	(89)	-	17	(104)	(104)	-
Position vendeuse de CAD contre EUR	-	-	-	-	(6)	43	43	-
Position acheteuse de MXN contre EUR	25	(16 304)	(10 066)	(6 238)	72	(17 412)	(9 745)	(7 667)
Position vendeuse de MXN contre EUR	-	-	-	-	(15)	5 302	5 302	-
Swaps de change	(3)				65			
Cross Currency Swaps	(3)	(1 359)	(540)	(819)	65	(819)	-	(819)
Options de change	(1 113)				(6 499)			
Achat Put USD contre EUR	404	37 143	34 483	2 660	159	39 940	38 660	1 280
Achat Call USD contre EUR	29	(1 200)	(1 200)	-	47	(1 650)	(1 650)	-
Vente Put USD contre EUR	(1)	(400)	(400)	-	(5)	(1 775)	(1 475)	(300)
Vente Call USD contre EUR	(1 430)	79 886	74 566	5 320	(6 444)	103 079	100 819	2 260
Achat Call CAD contre EUR	44	(645)	(645)	-	13	(647)	(391)	(257)
Vente Put CAD contre EUR	-	(1 202)	(1 202)	-	(3)	(1 208)	(698)	(510)
Achat Call GBP contre EUR	55	(552)	(552)	-	41	(553)	(553)	-
Vente Put GBP contre EUR	(1)	(826)	(826)	-	(11)	(1 107)	(1 107)	-
Achat Call MXN contre EUR	1	(3 306)	(1 380)	(1 926)	8	(5 050)	(1 380)	(3 670)
Vente Put MXN contre EUR	(20)	(6 613)	(2 760)	(3 853)	(9)	(10 100)	(2 760)	(7 340)
Accumulateurs Vendeurs d'USD contre EUR (2)	10	2 323	863	1 461	(285)	6 212	1 670	4 543
Accumulateurs Acheteurs d'USD contre EUR (2)	(204)	(4 190)	(2 805)	(1 385)	(10)	(3 594)	(1 198)	(2 396)
Total	(1 083)				(6 575)			

(1) Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises

(2) Les montants notionnels des accumulateurs représentent les montants accumulables maximum jusqu'au dénouement des instruments

Au bilan, l'évolution de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués est de (5 492) millions d'euros entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022.

Au compte de résultat, le Groupe a retenu l'option de ne pas appliquer la comptabilité de couverture aux dérivés ci-dessus et doit en conséquence comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de juste valeur de ses dérivés.

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de juste valeur lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. Les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur de marché de ces actifs et passifs et sur le bilan du Groupe ;
- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat du Groupe.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des instruments financiers propres au marché des taux (swap de taux d'intérêt, options...).

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET EURO

L'émission obligataire pour 200 millions d'euros effectuée au premier semestre 2014 a été variabilisée avec des swaps de taux payeur variable/receveur fixe, à échéance avril 2024.

Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021					30.06.2022				
	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux										
Payeur variable	8	200	-	200	-	-	200	-	200	-
Total	8					-				

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET USD

La tranche encore en circulation de l'USPP réalisé le 9 février 2012 a été variabilisée à l'origine. Ainsi, un swap de taux payeur variable/receveur fixe en dollars US a été mis en place sur cette tranche à 12 ans pour 505 millions de dollars US. Ce swap fait l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

En mars 2019, cette tranche à 12 ans de 505 millions de dollars US a été refixée en euros par la mise en place d'un cross-currency swap receveur variable en dollars US / payeur fixe en euros.

Le cross-currency swap fait l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour sa partie taux d'intérêt.

Le 21 juillet 2020, les deux tranches émises en dollars US de l'émission du 29 juin 2020 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP), respectivement 181 millions de dollars US à taux fixe à 10 ans (Tranche A) et 133 millions de dollars US à taux fixe de 12 ans (Tranche B) ont fait l'objet d'un cross-currency swap receveur fixe en dollars US / payeur fixe en euros. Le cross-currency swap fait l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour sa partie taux d'intérêt.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021					30.06.2022				
	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux dollars US										
Payeur variable	15	1 045	540	505	-	(6)	505	-	505	-
Payeur fixe	(8)	1 359	540	505	314	6	819	-	505	314
Total	7					-				

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Les transactions qui génèrent potentiellement pour le Groupe un risque de contrepartie sont les suivantes :

- les placements financiers ;
- les instruments dérivés ;
- les comptes clients ;
- les garanties financières accordées aux clients ;
- les lignes de crédit non tirés.

Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang et sont généralement négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Les transactions du Groupe sur les produits dérivés ont pour seul but de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux résultant de ses opérations courantes. Elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier rang.

Les lignes de crédit sont contractées auprès de banques de premier rang.

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, le Groupe a renforcé le suivi de ses risques clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs. Une attention particulière a été apportée aux compagnies aériennes en difficulté et les créances et actifs présentant un risque ont été provisionnés au cas par cas.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par la société mère à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement courant et prévisionnel du Groupe et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

Au 30 juin 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 6 208 millions d'euros.

Sur le premier semestre 2022,

- La tranche 2 de l'USPP, mise en place le 9 février 2012, a été remboursée à son échéance le 9 février 2022 pour un montant de 540 millions de dollars.
- Le 21 février 2022, Safran a procédé au tirage de la totalité du prêt bancaire accordé le 4 mars 2021 par la Banque Européenne d'Investissement pour un montant de 500 millions d'euros.
- Le détail de ces opérations est présenté en Note 21 - Passifs financiers portant intérêts.

Par ailleurs, le 2 mai 2022, Safran a signé la mise en place d'une ligne de crédit renouvelable non-tirée de 2 milliards d'euros, à échéance mai 2027 et assortie de deux options d'extension successives d'une année chacune qui n'ont pas encore été exercées. Les conditions financières de cette ligne sont indexées sur la satisfaction par le Groupe de deux critères de développement durable : émissions de CO2 (scope 1 et 2) et proportion de femmes parmi les cadres dirigeants. Cette nouvelle ligne vient en remplacement de la ligne de 2,52 milliards d'euros mise en place en décembre 2015, qui venait à échéance en décembre 2022 et à laquelle il a été mis un terme par anticipation simultanément à la mise en place de la nouvelle ligne.

Les émissions de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain du 9 février 2012 et du 29 juin 2020 sont soumises à un covenant financier sous la forme d'un ratio limite à ne pas dépasser : dette nette / EBITDA \leq 2,5 (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts). Le test du covenant est semestriel ; il est respecté au 30 juin 2022.

L'euro placement sous forme de crédit syndiqué d'une maturité de 7 ans à l'origine mis en place par ex Zodiac Aerospace le 10 mars 2016 (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts) est soumis à un covenant financier annuel. Il s'agit du ratio limite : dette nette / EBITDA \leq 3,5 ; il est respecté au 30 juin 2022.

Les définitions des termes « dette nette » et « EBITDA » utilisés dans les covenants mentionnés ci-dessus sont les suivantes :

- Dette nette : dettes financières portant intérêts (hors dettes soumises à des conditions particulières) diminuées des valeurs mobilières de placement et disponibilités ;
- EBITDA : somme du résultat opérationnel et des dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif (cet agrégat est calculé sur les données ajustées).

Note 24 - Parties liées

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires de Safran (Etat français inclus), sociétés dans lesquelles ces actionnaires détiennent des participations, les entreprises associées, les co-entreprises, et les dirigeants.

L'Etat français détient également une action dans la société Safran Ceramics qui peut lui permettre de s'opposer à tout changement de contrôle de la société et à la vente d'actif de cette société.

Les relations avec les parties liées autres que les co-entreprises sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Ventes aux parties liées autres que les co-entreprises	2 023	2 126
Achats auprès des parties liées autres que les co-entreprises	(47)	(48)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Créances sur les parties liées autres que les co-entreprises	2 380	2 157
Dettes envers les parties liées autres que les co-entreprises	2 755	3 101

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Engagements donnés aux parties liées autres que les co-entreprises (1)	2 256	2 382

(1) cf. Note 25.a - Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles du Groupe

Les transactions avec les parties liées autres que les co-entreprises concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à Airbus et à la Direction Générale de l'Armement.

Les relations avec les co-entreprises sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Ventes aux co-entreprises (1)	55	139
Achats auprès des co-entreprises	(33)	(35)

(1) Principalement avec Shannon Engine Support Limited

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Créances sur les co-entreprises	230	323
Dettes envers les co-entreprises	51	57

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Engagements donnés aux co-entreprises	389	382

Note 25 - Engagements hors bilan et passifs éventuels

25.a. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DU GROUPE

(i) Engagements donnés et passifs éventuels

Les différents engagements donnés liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Engagements d'achat d'immobilisations incorporelles	10	11
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	120	135
Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation	6 290	6 682
Engagements de location	75	101
Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe	10	9
Autres engagements	706	722
Total	7 211	7 660

Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation

Ces garanties sont majoritairement constituées de garanties octroyées par Safran en faveur de tiers (clients/donneurs d'ordre, essentiellement les avionneurs), dans lesquelles Safran ou ses filiales se portent garant, conjoint et solidaire, de la bonne exécution par leurs filiales respectives de leurs engagements contractuels, pris sur des programmes d'étude, conception, développement, fabrication, commercialisation et support des produits desdites filiales. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du programme concerné, avec un montant d'engagement plafonné.

Les garanties données à Airbus font par ailleurs partie du montant de « garanties données aux parties liées » figurant dans la Note 24 - Parties liées.

Engagements de compensation

L'obtention de grands contrats par le Groupe, en particulier dans le domaine de la défense, peut être conditionnée dans certains pays à l'obligation légale ou réglementaire de réalisation d'obligations de compensations locales ou Offsets, directs, semi-directs ou indirects.

La non-réalisation de ces obligations dans les délais impartis peut exposer le Groupe au versement de pénalités, parfois non libératoires de l'obligation. Lorsqu'il existe des doutes sur la capacité du Groupe à réaliser ses obligations, une provision est comptabilisée en moins du chiffre d'affaires à hauteur de la pénalité prévue au contrat.

Engagements de location

Les engagements de location donnés concernent les contrats de location qui bénéficient d'une exemption dans le cadre de la norme IFRS 16 (location de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur) et les contrats de location signés mais pas encore démarrés.

Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe

Les garanties financières mentionnées dans ce tableau concernent les financements aéronautiques en place à la date de clôture et sont accordées en support des ventes de moteurs civils, sous forme de financement avion ou garantie de valeur d'actif.

L'exposition brute au titre de ces engagements de financement s'élève, en devise de transaction, à 9 millions de dollars US au 30 juin 2022 (11 millions de dollars US au 31 décembre 2021), soit 9 millions d'euros (9 millions d'euros au 31 décembre 2021). Ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Safran. En effet, compte tenu notamment de la valeur des actifs sous-jacents obtenus en gage, l'exposition nette ressort à 1 million de dollars US au 30 juin 2022 (2 millions de dollars US au 31 décembre 2021) et donne lieu, après appréciation du risque, à la constitution d'une provision dans les comptes (cf. Note 19 - Provisions).

Les promesses de financement accordées aux clients, aux côtés des avionneurs, dans le cadre de certaines campagnes de vente de moteurs civils, s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes et correspondent en général à la quote-part moteur dans le financement des avions concernés. Ces promesses ne font pas partie de l'exposition brute car i) la probabilité d'exercice par la compagnie aérienne est trop incertaine du fait de l'éloignement des livraisons, et ii) historiquement peu d'engagements ont été exercés du fait de conditions non incitatives et du caractère subsidiaire de ces financements derrière le marché des loueurs, banques, assureurs-crédit et investisseurs.

Autres engagements

Dans le cadre du plan de soutien à l'aéronautique, Safran s'est engagé à souscrire au fonds d'investissement Ace Aero Partenaires à hauteur de 58 millions d'euros.

Suite aux différents appels de fonds effectivement réalisés, le montant de l'engagement a donc été ramené au 30 juin 2022 à 35 millions d'euros.

Passifs éventuels liés à l'activité courante

Dans le cadre de leur activité courante, le Groupe ou certaines de ses filiales et opérations conjointes ou consortiums dont elles sont actionnaires ou membres peuvent faire l'objet de réclamations de la part des clients. Il s'agit le plus souvent de demandes d'indemnisation pour non atteinte des spécifications techniques ou retard dans la phase de développement, pour retard d'exécution et/ou pour travaux complémentaires en lien avec la performance et la fiabilité des produits, au-delà des garanties et engagements contractuellement accordées et provisionnées ou intégrées au coût des contrats (cf. Note 3.b - Provisions et Note 19 - Provisions). Dans certains cas, le montant initial de ces réclamations peut s'avérer matériel, sans pour autant que ce montant ne préjuge des coûts éventuels à encourir pour répondre aux besoins des clients. S'agissant de passifs éventuels, aucune provision n'est constituée au-delà des plafonds de responsabilité contractuellement prévus, le cas échéant.

En l'absence d'accord entre les parties, certaines de ces réclamations peuvent déboucher sur des procédures contentieuses qui sont mentionnées dans la Note 26 - Litiges, pour les plus significatives.

(ii) Engagements reçus

Les différents engagements reçus liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	9	8
Garanties de bonne fin	7	5
Avals, cautions reçus	1	1
Autres engagements reçus	54	52
Total	71	66

25.b. ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS LIES AU PERIMETRE DU GROUPE

A l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues.

(i) Garanties de passif données	31.12.2021	30.06.2022
<i>(en millions d'euros)</i>		
Garanties de passifs données (1)	216	221
(1) Garanties de passif dont le montant est contractuellement déterminé ou déterminable		
(ii) Garanties de passif reçues		
<i>(en millions d'euros)</i>		
Garanties de passifs reçues	-	-

Garanties données dans le cadre des cessions des activités de sécurité

Safran a accordé contractuellement à Advent International lors de la cession des activités Identité et Sécurité intervenue le 31 mai 2017 une garantie de passif valorisée à 180 millions d'euros au 30 juin 2022 ainsi qu'une indemnité spécifique plafonnée à 200 millions de réals (soit 37 millions d'euros) au 30 juin 2022 destinée à couvrir les conséquences financières éventuelles du différend qui oppose Morpho do Brasil à l'administration fiscale brésilienne au sujet de la méthode de taxation sur la valeur ajoutée de certains produits.

Garanties données dans le cadre d'acquisitions

Néant.

25.c. ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS LIES AU FINANCEMENT DU GROUPE

Les engagements reçus en matière de financement correspondent :

- à la partie non utilisée, le cas échéant, de la ligne de cession de créances déconsolidante (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts),
- à la ligne de crédit syndiqué confirmée de 2 milliards d'euros mise en place en mai 2022, non utilisée au 30 juin 2022 (cf. Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés),

Note 26 - Litiges

Safran et certaines de ses filiales sont impliquées dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de leurs activités. Safran et certaines de ses filiales font également l'objet de certaines demandes, investigations, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de leurs activités.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Safran et ses filiales du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation par Safran et ses filiales du bien-fondé des demandes et des arguments de défense, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Safran estime qu'il a comptabilisé les provisions adéquates au regard des risques encourus.

Les procédures les plus significatives sont résumées ci-après.

- La responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures civiles et/ou pénales à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe.
- Dans le cadre du déploiement de son programme de conformité, Safran a détecté une situation relative à une activité dans une société de l'ancien périmètre de Zodiac Aerospace acquis en 2018. Cette activité a été cédée le 1er juin 2021.

Au terme de son enquête interne, Safran a considéré que des soupçons de non-conformité durant la période allant de 2004 à 2015 ne pouvaient pas être écartés. Safran a déclaré ces éléments auprès des autorités compétentes en Allemagne et aux Etats-Unis conformément à la réglementation ainsi qu'en France. Les autorités des pays concernés ont engagé une enquête. A ce jour, Safran reste dans l'attente de connaître la position de ces autorités sans qu'il soit possible à ce stade de déterminer précisément les suites qui y seront données ainsi que les impacts pour la société.

À la connaissance de Safran et de ses filiales, il n'existe pas d'autres procédures réglementaires, judiciaires, ou d'arbitrage, en cours, qui pourraient avoir des effets significatifs sur la situation financière de Safran et/ou du Groupe.

Note 27 - Evénements postérieurs à la date de clôture

- Acquisition de la Société Orolia

L'acquisition de la société Orolia auprès d'Eurazeo et des fondateurs et dirigeants a fait l'objet de la signature d'un contrat de cession des actions le 11 janvier 2022.

L'opération a été finalisée le 7 juillet 2022 suite à l'obtention des autorisations réglementaires.

Orolia est un des leaders mondiaux dans les solutions résilientes de PNT (Positionnement / Navigation / Temps) qui renforcent la fiabilité, la performance et la sécurité d'opérations civiles, militaires et spatiales critiques, notamment dans des environnements GNSS (Système Global de Navigation par Satellites) sévères ou altérés. Orolia réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 M€.



SAFRAN

2, boulevard du Général Martial-Valin
75724 Paris Cedex 15 - France
Tél. : +33 (0)1 40 60 80 80
www.safran-group.com

